Montpellier Notre Ville

N°263
NOVEMBRE 2002

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

CHU de Montpellier Premier CHU de France

© o'Sugrhue

Georges Frêche
président du conseil d'administration du CHU

Guy Vergnes
directeur général du CHU

Jacques Touchon
doyen de la faculté de médecine

Jacques Bringer
président de la commission médicale d'établissement

Dossier CHU
pages 9 à 12

Jumelage Montpellier Cheng Du
page 13

Associations : appel au bénévolat
page 5

Vœu du conseil municipal relatif aux infrastructures de contournement Est et Ouest de l'agglomération de Montpellier

Ce vœu a été voté lors de la séance du conseil municipal du 24 octobre 2002 à l'unanimité des voix exprimées

La région Languedoc-Roussillon, et particulièrement le département de l'Hérault, est soumise à une très forte pression démographique (la première en France depuis 10 ans, 1 500 habitants par mois dans le département de l'Hérault).
Le Languedoc est, de tradition multiséculaire, caractérisé par des phénomènes de grand passage : migrations sud est – sud ouest de la France, migrations nord de l'Europe-sud de l'Europe. Ce caractère s'accentue chaque année avec la construction européenne et le développement du tourisme.
L'agglomération de Montpellier, au sens physique du terme, subit de manière de plus en plus prégnante les conséquences de ces évolutions.
Les réseaux des voiries communales et départementales n'ont pas vocation à supporter les grands flux nationaux et internationaux et se révèlent inadaptés pour répondre à ces défis.

Les infrastructures nationales sont notoirement insuffisantes pour y faire face :

- l'A9 atteint son seuil de saturation,
- les RN 112 et 113 à l'ouest, la RN 113 à l'est pénètrent dans les secteurs urbains, sans offrir de possibilité de contournement.

Pour répondre, dans le cadre des compétences qui sont les siennes à cette situation de paralysie progressive du système de déplacements, la Communauté d'agglomération, en partenariat avec la Ville, conduit depuis plusieurs années une action très volontariste en matière de transports collectifs.
Un réseau de transports en commun en site propre (TCSP) de type tramway, articulé autour de trois lignes principales, reliant les pôles périphériques au centre ville, est en cours de réalisation.

La première ligne a été mise en service en 2000, la seconde, dont les travaux débuteront au second semestre 2003, sera réalisée en 2006 ; les études de la 3ème ligne sont engagées dans un objectif de mise en service en 2010.

Le réseau de bus s'est également structuré en complémentarité avec le tramway.

Toutefois, l'absence de réalisation significative sur le réseau routier structurant depuis plusieurs contrats de plan Etat / Région a conduit à une situation de saturation du système actuel de déplacements.

En effet, les inscriptions financières prévues aux précédents contrats n'ont, à ce jour, pas été engagées, comme le montre le tableau ci-après :

	X^{ème} plan (1989 - 1993)		XI^{ème} plan (1994 – 1999)		XII^{ème} plan (2000 – 2006)		TOTAL	
	inscrit	réalisé	inscrit	réalisé	inscrit	réalisé	inscrit	réalisé
Rocade est	7,62 M€	0,35 M€	18,29 M€	0,53 M€	22,11 M€	1,95 M€	48,02M€	2,83 M€
Rocade ouest	0	0	0	0	0,76 M€	0,61 M€	0,76 M€	0,61 M€
Echangeur de Rondelet	3,58 M€	9,65 M€	0	0	0	0	3,58 M€	9,65 M€
							52,36M€	13,09M€

La comparaison avec les principales autres villes de la région Languedoc-Roussillon ou des métropoles régionales voisines illustre le retard considérable pris par la réalisation du réseau routier structurant de l'agglomération de Montpellier.

	Total X^{ème} + XI^{ème} + XII^{ème} plan	
	Inscrit	réalisé
Montpellier	52,36 M€	13,09 M€
Béziers	49,75 M€	49,02 M€
Perpignan	70,66 M€	24,49 M€
Marseille	378 M€	306 M€
Toulouse (hors réseau concédé)	194 M€	148 M€

L'évolution du réseau autoroutier implique également de répondre à une situation d'urgence.

La saturation progressive de l'autoroute A9 rend nécessaire dans des délais rapides la réalisation du projet de contournement sud autoroutier de Montpellier et la requalification de l'actuelle autoroute (A700).

Les conséquences des retards sur le projet de contournement sud autoroutier sont graves :

- pour la fluidité et la sécurité du trafic sur l'autoroute actuelle,
- pour le réseau viaire de l'agglomération ; il est en effet indispensable :
  - de brancher le contournement Est de Montpellier sur l'autoroute actuelle (future A700) ;
  - d'assurer les branchements à l'ouest des RN112 et RN113 sur le système autoroutier (futures A9 et A700) ;
  - de réaliser le nouveau système d'échange sur A700, pour la desserte de Port Marianne, situé entre les échangeurs Montpellier Est et Montpellier Sud ;
  - d'assurer, pour les riverains de l'actuelle autoroute, les protections acoustiques dans le cadre de la requalification d'A700.

La mise en service totale de l'autoroute A75, notamment avec l'achèvement du viaduc de Millau, prévue pour 2004, ainsi que celle de l'A750 prévue pour 2007, placeront Montpellier en situation de carrefour autoroutier, induisant un trafic de transit et d'échanges supplémentaires
A l'augmentation du trafic longue distance, très important en période estivale, s'ajoute un trafic induit par la très forte évolution démographique du centre héraultais.

Le dossier de voirie d'agglomération (DVA), dont le schéma de maîtrise d'ouvrage fait l'objet d'une consultation auprès des collectivités, a clairement défini les projets à réaliser pour répondre à cette situation de saturation.
Ce dossier bénéficie d'un très large consensus local.
Le plan de déplacements urbains (PDU), que le Conseil de Communauté d'agglomération approuvera prochainement, est parfaitement cohérent avec les choix du dossier de voirie d'agglomération.
Leur mise en oeuvre repose sur un principe de contournement, grâce à des infrastructures performantes écartant la circulation de transit des zones urbaines denses. Le PDU, pour ce qui est des déplacements en direction du cœur de l'agglomération, privilégie les rabattements vers le réseau de TSCP.

Leur réalisation ne pourra être effective qu'à la condition de reconsidérer les financements actuellement programmés.

Dans ces conditions, la Ville sollicite :

- la mise en place des financements nécessaires, notoirement insuffisants dans le cadre du XIIème contrat de plan Etat Région, pour réaliser les contournements est et ouest, indispensables aux déplacements intermodaux de l'agglomération, notamment pour permettre la connexion avec la deuxième ligne de tramway ;

- un engagement sur un échéancier précis du plan de financement du contournement sud autoroutier de Montpellier ;

- l'accélération de la réalisation de la requalification de l'A9 actuelle (future A700), avec les rabattements des RN112 et RN113 pour assurer, sans péage, la continuité avec le système routier de l'agglomération.

Chronique d'automne

En ce mois de novembre 2002, au moment où nous passons à l'heure d'hiver, les faits d'actualité s'entrechoquent à Montpellier Chronique des grands dossiers du moment par Georges Frêche.

LE CHANTIER DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE LA CÉREIRÈDE AVANCE

Ce chantier, bloqué pendant 15 ans, a redémarré après les municipales de mars 2001. Aujourd'hui les travaux sont en cours et la pose de l'émissaire de 23 kilomètres sur terre et en mer a déjà commencé. La station d'épuration, qui permettra de faire face aux besoins de l'ensemble de la Communauté d'Agglomération pour les trente ans à venir, sera terminée, comme prévu, mi-2004. Elle aura une capacité de 470 000 "équivalent habitants" et un taux d'épuration de plus de 90 %, très supérieur à la capacité actuelle.
A terme, une étude est en cours pour rattacher la plus grande partie de l'agglomération, soit à la station, soit à l'émissaire en mer. Cette étude se fera en trois phases.

- 1ère phase : rattachement à la station de la Céreirède des communes de Saint-Clément-la-Rivière, Prades-le-Lez, Lattes et Palavas.
- 2e phase : création d'une station pour le canton de Pignan et rattachement à l'émissaire en mer, de même que la station de Villeneuve les Maguelonne
- 3e phase : regroupement des stations des cantons de Castries et Mauguio pour des opérations du même ordre qui seront explicitées ultérieurement.

Pour des raisons d'urgence, les phases 2 et 3 risquent d'être concomittantes ou au plus légèrement décalées.
Désormais les eaux d'épuration ne se jetteront pas dans le Lez mais à 13 kilomètres en mer, et seront beaucoup mieux épurées..
A terme, les résultats sont essentiels pour la quasi-totalité des habitantes et des habitants de l'agglomération :
- Résurrection du Lez sur trois kilomètres entre la Céreirède et la mer avec retour de la flore et de la faune aquatiques.
- Qualité parfaite des plages à Palavas et Carnon, au débouché du Lez en remontant vers la Camargue.
- Réhabilitation totale des eaux des étangs : Dame Blanche, Arnel, Prévôt, le Grec, etc.. En particulier l'étang de l'Or, aujourd'hui gravement pollué, bénéficiera d'une protection semblable à celle du lac d'Annecy.

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE L'AGGLOMÉRATION, DONT MONTPELLIER, EST EN PASSE DE RÉGLEMENT

Là-aussi, le dossier a été bloqué pendant 15 ans. On a même vu lorsque le District a essayé de quitter le Thôt pour s'installer au Mas Dieu, une situation ubuesque, où les Maires de l'époque de Lattes et de Villeneuve les Maguelonne manifestaient contre le Mas Dieu et donc incidemment pour le maintien au Thôt.
Depuis plusieurs semaines le dossier est reparti. L'Agglomération a lancé à Montpellier et dans les communes environnantes un vaste débat pour deux choix :
1 - Choix du process : compostage, stabilisation, méthanisation, et/ou incinération.
Il faut remarque que quel que soit le procédé retenu, il faudra un nouveau centre d'enfouissement technique (C.E.T.).
Pour des raisons techniques et légales, l'Agglomération s'est engagée à quitter le Thôt dans un délai maximum de trois ans.
b) Choix du site : A choisir entre Murviels-les-Montpellier, Grabels et Castries, sites retenus par les ingénieurs géologues dépendant du Ministère de l'Agriculture.
Le Conseil d'Agglomération se déterminera sur ces deux choix par vote, probablement à bulletin secret, lors de sa séance du vendredi 29 novembre.
Fin 2005 – début 2006, l'affaire des ordures ménagères ne sera plus, si tout va bien, qu'un mauvais souvenir.

LA RÉGION VEUT-ELLE ASPHYXIER MONTPELLIER ?

L'affaire est simple à comprendre. Pour plus de détails, on peut se reporter à mon éditorial du Puissance 38 d'octobre 2002 et au dossier complet que publiera ce même journal en Novembre 2002. Résumons donc le vœu qui a été voté à l'unanimité du conseil municipal du 24 octobre dernier (voir ci-contre).
Depuis 15 ans, Jacques Blanc, Président de la Région a largement sous doté Montpellier pour la création des rocades Ouest et Est devant faire la jonction entre le débouché de l'autoroute A75 (Paris-Clermont-Ferrand) avec la Méditerranée à travers Montpellier.
Les rares crédits inscrits entre 1987 et 2002 dans trois contrats de plan n'ont pas été ou très peu engagés. Or seuls l'Etat et la Région, dans le cadre des contrats de plan, mettent en place les rocades des grandes villes françaises. Aujourd'hui, pour s'en tenir au sud de la France, les rocades de Marseille, Nice, Toulon, Aix-en-Provence, Toulouse, Bordeaux, Béziers, sont terminées.
A Montpellier, la Région Languedoc-Roussillon, dans son hostilité continue contre sa capitale régionale, n'a pas fait les travaux nécessaires.
Ces dernières années, tant que le viaduc de Millau n'était pas ouvert et que la plus grande partie du trafic européen du nord, région parisienne – Méditerranée, se faisait par Lyon et Avignon, ceci pouvait paraître théorique.

Or M. Gayssaud, ancien ministre des transports ayant donné en concession au groupe Eiffage la construction du viaduc de Millau, celle-ci est en cours et le viaduc ouvrira à l'été 2005. Une étude de la direction des routes au Ministère des Transports estime que lorsque la liaison par Clermont-Ferrand – Méditerranée sera totalement ouverte, c'est un tiers de circulation d'été qui passe actuellement dans le sillon rhodanien qui passera dorénavant par Clermont-Ferrand. Ceci d'autant plus que le péage sera beaucoup moins cher pour la même distance.
Ainsi une majeure partie des véhicules en provenance du Bénélux, de Grande-Bretagne, de Bretagne, de Normandie et de l'Ouest parisien préféreront gagner le sud par Clermont-Ferrand. Dès l'été 2005, des centaines de milliers de voitures vont se disperser sur Montpellier. A défaut de rocade vers le Sud-Ouest, en arrivant arrivent au carrefour Willy Brandt an bas de la Paillade, elles iront se perdre dans les petites routes du 18e siècle et les chemins de vignes.
Il n'y a pas un sou inscrit par Jacques Blanc et l'Etat pour cette rocade au 12e plan (2000-2006).

Vers le Nord-Est, il n'existe qu'une route à deux voies entre le Pont de la Paillade, sur la route de Gignac et le Crès. Là aussi, au Crès tout sera déversé dans le village et se dispersera sur Maugio, Saint-Aunès, Baillargues, Vendargues, Castelnau-le-Lez et Montpellier. Ainsi par l'avenue de la Liberté ou la voie rapide, comme disent les Montpelliérains, c'est toute une circulation nouvelle et massive qui va être injectée au cœur de Montpellier, sur le cours Gambetta et le Jeu de Paume pour aller de l'A750 en provenance de Lodève vers l'autoroute vers Barcelone, ou vers Nîmes et l'Italie.
La solution existe, il faut modifier le contrat de plan à mi-parcours (2003) et inscrire les 40 % manquants du financement de la rocade dont nous venons de parler et les 100 % de la rocade vers le Sud-Ouest. Les sommes existent au contrat de plan sur des lignes non utilisées. La parole est à M. Idrac, préfet de région, préfet de l'Hérault et à M. de Robien, ministre des transports. L'Agglomération, la Ville et le Conseil Général de l'Hérault, ont décidé de dénoncer ce scandale d'une même voix. Un vœu commun a été voté par les trois instances et adressé au Président de la Région, au Préfet de Région, au Ministre des Transports et au Premier Ministre. (cf ci-contre)

Montpellier 8ème ville de France au recensement de 1999 sera-t-elle la seule grande ville sans contournement digne du 21e siècle par la faute de la Région Languedoc-Roussillon et de son président ?
Nous faisons confiance à M. le Préfet de Région pour résoudre ce problème dans l'intérêt des 500 000 habitants de l'Agglomération de Montpellier.

LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ SE MET EN PLACE

Une maison au service des adjoints au maire de quartiers et des comités de quartiers est inaugurée ce mois de novembre, au 16 rue de la République, à l'emplacement de l'ancien Tribunal Administratif. Les adjoints au maire pour le centre-ville : Mme Boniface-Pascal et Mme Souche y auront leur bureau et des locaux seront mis à disposition sur le plan technique de l'ensemble des 7 comités de quartiers.
Sept réunions ont déjà eu lieu pour présenter les adjoints au maire dans chacun des sept quartiers de la ville.

Dans le prochain numéro de décembre de Montpellier notre ville apparaîtront sept tirés à part de quatre pages, un par quartier, donnant l'actualité des quartiers et faisant état des travaux des comités de quartiers et de leurs desiderata ainsi bien sûr, que des réponses de la Mairie. Ainsi un dialogue toujours plus vivant, toujours plus citoyen, continue à se développer à Montpellier entre l'équipe municipale et l'ensemble de la population pour toujours plus de transparence, de convivialité et de démocratie.

Georges Frêche
Professeur à la faculté de droit
Maire de Montpellier

6 et 7 décembre : Téléthon 2002

Le 16e Téléthon qui se déroulera les 6 et 7 décembre prochains sera l'occasion pour l'AFM de prolonger son action en lançant un nouveau défi : multiplier les résultats, le nombre de maladies concernées et celui des malades traités grâce aux résultats de la recherche. En 2003-2004, une quinzaine d'essais thérapeutiques va débuter pour diverses maladies neuromusculaires, neurologiques, de la vision, de la peau, du sang... L'AFM sera présente pour soutenir financièrement ces essais mais aussi pour bousculer les idées reçues, fédérer les compétences et favoriser les équipes qui innovent. La Ville de Montpellier s'associe comme chaque année à l'événement en soutenant les nombreuses initiatives qui se dérouleront dans l'ensemble des quartiers.

journée mondiale de lutte contre le sida

Le premier décembre prochain, le collectif de prévention sida de Montpellier marquera comme chaque année son soutien et sa solidarité aux personnes atteintes par le VIH/Sida. De nombreuses animations auront lieu, en différents points de la ville, pour sensibiliser le public à la problématique Vih/Sida dans les domaines de la prévention et de la solidarité aux personnes atteintes. Point d'orgue, le samedi 30 novembre, avec un chapiteau sur la place de la Comédie, où, toute la journée, les associations informeront le public. L'Espace Montpellier Jeunesse participera activement à cette action en organisant, tout au long de la semaine précédant le week-end du 1er décembre, une expo et des rencontres autour de vidéos. Le Bus Info Jeunes sera aussi présent sur la place de la Comédie le 30 novembre 2002.

Infos auprès de Sida Info Service (04 99 13 35 70) et de l'Espace Montpellier Jeunesse (04 67 92 30 50).

13e QUINZAINE TIERS-MONDES

Conflits, paix et développement

Expositions, tables-rondes, conférences-débats, ateliers, animations... De nombreux rendez-vous figurent au programme de la 13e Quinzaine Tiers-Mondes.

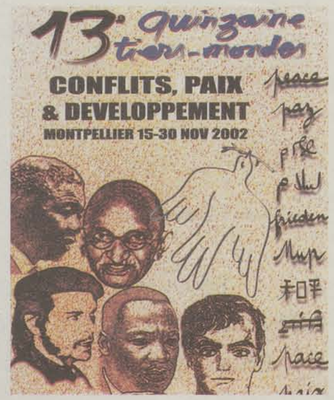

Organisée par les associations membres de la Maison des Tiers-Mondes et de la Solidarité Internationale dans le cadre de la Semaine nationale de la solidarité internationale, la treizième édition de la Quinzaine Tiers-Mondes de Montpellier se déroulera entre le 15 et le 30 novembre prochains.

Comme chaque année, une exposition-vente d'artisanat et de produits du tiers-monde se déroulera sur la place de la Comédie (16 novembre, sous chapiteau) marquant ainsi le début de ces quinze jours de conférences, d'expositions, d'ateliers, de projections de films mais aussi de lectures de textes ou de musique organisés cette année autour du thème "Conflits, paix et développement".

Parmi les conférences qu'il est d'ores et déjà possible d'annoncer, on peut notamment citer "Globalisation et guerres" par Bernard Ravenel (conférence inaugurale, le 18 novembre à 20h30 au Centre Rabelais), un Café Actualité "Israel-Palestine : impossible paix ?" (19 novembre, 12h-14h, Maison des Relations Internationales), les conférences "Nouvelle figure de la guerre en Afrique" et "Reconstruction en Afghanistan" (20 novembre à 18h30 et 21h), "Equipe de paix dans les Balkans" et "Le conflit kurde turc et la position de l'Europe" (21 novembre à 18h30 et 21h, salle Nogaret), "Guerre contre société civile" et "Guatemala : guerre civile, accords de paix, lutte contre l'impunité" (22 novembre à 18h30 et 20h30 au salon du Belvédère), l'entretien-débat "La force de l'écriture pour la paix et le développement face aux conflits" (salle Pétrarque, 19h30), ainsi que les conférences "Droit d'asile, devoir d'hospitalité" (25 novembre, 20h30, salle Pétrarque), "Le commerce des armes" (26 novembre, 18h30, salle Pétrarque), "Centrafrique : la grande crise" (27 novembre, 18h30, salle Pétrarque), "Peine de mort : insécurité et terrorisme" (28 novembre, 20h30, Centre Lacordaire) et "La bourse ou la vie?" (29 novembre, 20h30, salle Pétrarque).

Par ailleurs, la 13e Quinzaine Tiers-Mondes sera notamment marquée par différentes expositions et moments festifs parmi lesquels figurent, par exemple, l'exposition "Portraits d'Afrique" dans le hall de la Mairie (19-28 novembre) et l'exposition artistique à la Maison des Relations Internationales (18-22 novembre), ainsi que l'après-midi et la soirée du 30 novembre avec un programme de lectures, de danses et de musiques du monde auquel participera notamment Marie-Christine Barrault.

Informations : 04 67 02 13 42. La Maison des Tiers-Mondes et de la Solidarité Internationale et le Centre de Documentation Tiers Monde, précédemment domiciliés au 27, boulevard Louis Blanc, accueillent le public pendant toute la durée des travaux dans des locaux situés à la Maison des Relations Internationales, 14, descente En Barrat.

Montpellier solidaire des communes de l'Hérault et du Gard sinistrées par les intempéries des 8 et 9 septembre 2002

Vingt trois morts. Ce seul chiffre, terrible, dit tout de la tragédie qui a dévasté de nombreuses communes de l'Est du département de l'Hérault et du département du Gard les 8 et 9 septembre 2002. Coupées de tout ou presque (sans électricité ni téléphone), physiquement isolées (de nombreuses routes étaient coupées), les villes et les villages sinistrés avaient besoin d'une aide d'urgence pour faire face, le plus rapidement possible, à la détresse de leur population. C'est ainsi que, dès le 11 septembre, la Ville de Montpellier ayant très vite proposé son aide aux Préfectures et aux Conseils Généraux de l'Hérault et du Gard, plusieurs dizaines d'agents techniques municipaux ont pu se mettre en route, avec tout le matériel nécessaire (tractopelles, camions, fourgonnettes, balayeuses, véhicules de nettoyage...), pour aller prêter main forte aux victimes des inondations d'abord à Aimargues et au Cailar, ensuite à Collias. *"Nos équipes sont intervenues du 11 au 20 septembre à Aimargues et du 18 au 27 septembre à Collias"* précise Louis Pouget, adjoint au maire délégué aux services techniques. Des équipes qui, d'une part, ont aidé les sinistrés à évacuer de leurs maisons tout ce que l'eau avait endommagé et, d'autre part, grâce au matériel dont elles disposaient, ont pu efficacement participer au nettoyage des habitations et des rues. *"Pour être allé sur place avec les agents de la mairie, je peux témoigner de l'importance des dégâts et de l'ampleur du travail à effectuer"* poursuit Louis Pouget. *"D'ailleurs, à ce sujet, je tiens à remercier pour leur sens du service public tous les agents qui, dès que Georges Frêche a décidé de mettre les services de la Ville à la disposition des sinistrés, ont été nombreux à se porter volontaires pour cette action de solidarité. J'ai eu le témoignage, en allant sur le terrain, qu'au delà du travail qu'ils ont accompli, ils ont aussi été appréciés pour le soutien moral qu'il ont su apporter."*

Eliette Galzy, maire de Collias, avec Louis Pouget et les équipes d'intervention

SOLIDARITÉ AVEC LES SINISTRÉS

La Ville de Montpellier a mandaté le CCAS pour recueillir les dons en faveur des victimes des inondations. Les chèques, libellés à l'ordre du CCAS, peuvent être envoyés au CCAS, 125, place Thermidor, BP 9511 - 34045 Montpellier cedex 01. Des virements peuvent aussi être effectués auprès de la Trésorerie municipale au numéro suivant : 30001 00 572 E 340 0000000 10. Par ailleurs, le Conseil municipal a voté le 24 septembre dernier deux subventions exceptionnelles, respectivement d'un montant de 150 000 € (1 MF) et de 30 000 € en faveur des sinistrés du Gard et du Lunellois.

Le bénévolat, pour donner de la valeur à votre temps libre

Vous avez envie de vous investir dans la vie d'une association ? Grâce aux conseils du Centre du Volontariat de Montpellier, mettez toutes les chances de votre côté pour que cet échange soit le plus bénéfique possible pour tous.

Chaque année au début du mois de septembre, l'Antigone des associations organisé par la ville de Montpellier est "Le" grand rendez-vous qui permet la rencontre entre le monde associatif et le public. Près de 1 200 associations ont ainsi l'occasion, d'une part, de faire connaître leurs activités et, d'autre part, de renseigner celles et ceux qui souhaitent s'impliquer, en tant que bénévoles, dans la vie d'une association.

Cette année, en raison des mauvaises conditions météorologiques, la manifestation, qui devait se dérouler tout au long de la journée du 8 septembre, a dû être annulée. Voici donc, pour celles et ceux qui ont été "privés" de leur rendez-vous avec les associations, et grâce à l'expérience du Centre du Volontariat de Montpellier, quelques conseils pour trouver plus facilement l'activité bénévole qui répondra le mieux aux souhaits et à l'expérience de chacun.

Parce que son rôle consiste à accueillir, à écouter, à informer et à orienter ses visiteurs vers les associations ou les organismes susceptibles de répondre au mieux à leurs goûts, à leurs compétences et à leurs disponibilités, le Centre du Volontariat est le mieux placé pour mettre en relation les associations à la recherche de bénévoles et les personnes désireuses de participer activement à la vie d'une association. Et les besoins ne manquent pas ! Quelle que soit leur taille, quel que soit le domaine dans lequel elles interviennent -culture, social, humanitaire, sports et loisirs, éducation, formation, environnement, cadre de vie...- et quelles que soient les tâches ou les activités qu'elles leur confient -par exemple secrétariat, comptabilité, animation, soutien scolaire, alphabétisation, mais aussi ateliers de bricolage, accompagnement de personnes handicapées, visites à des personnes âgées, encadrement d'activités pour enfants...- toutes les associations ont besoin de bénévoles.

Le plus important, aussi bien pour le bénévole que pour l'association, est de bien se comprendre dès le départ sur ce que chacun est en mesure d'apporter ou de demander à l'autre. Ainsi, interrogez-vous tout d'abord sur vos disponibilités. Etes-vous, par exemple, plus disponible certains jours que d'autres, ou à certaines périodes de l'année plus qu'à d'autres ? Cela est important, par exemple, si l'activité de l'association est liée au calendrier scolaire ou s'il s'agit de rendre visite, régulièrement, à des personnes âgées ou handicapées. Bien évidemment, prenez également en compte vos préférences et vos compétences. Si vous êtes comptable ou secrétaire, à la retraite ou en activité, vos compétences intéresseront à coup sûr de nombreuses associations. Mais vous avez parfaitement le droit, par exemple, de préférer utiliser vos talents de marionnettiste pour distraire de jeunes enfants ou vos dons de bricoleur pour rendre service à des personnes âgées.

Centre du Volontariat de Montpellier, 30, rue du Cardinal de Cabrières. Tél. : 04 67 02 16 25. Permanences d'accueil, au siège de l'association, du lundi au jeudi de 14h à 17h et à l'Espace Jeunesse (6, rue Maguelone), le jeudi, de 16h à 18h.

Françoise, Joëlle et Muriel, bénévoles pour les Restaurants du Cœur
"Du temps à donner pour faire quelque chose de positif"

Françoise, Joëlle et Muriel font toutes les trois partie de la grande équipe des bénévoles des Restos du Cœur de Montpellier. A l'entrepôt départemental de l'association, elles préparent les sandwiches qui seront distribués par le Camion du Cœur qui a pour mission d'assurer une distribution de repas aux personnes en très grande difficulté. Leur motivation : *"Faire quelque chose de positif, mettre un peu de notre temps libre au service de ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un toit ou de quoi manger à tous les repas."*

29 ET 30 NOVEMBRE

Collecte nationale de la Banque Alimentaire

Comme chaque année, la Banque Alimentaire de l'Hérault organise, dans le cadre des journées nationales patronnées par la Fédération Française des Banques Alimentaires, sa collecte de produits alimentaires non périssables à la sortie des surfaces de vente (hyper et supermarchés, supérettes, artisans commerçants des petites agglomérations), aux portes des mairies et dans les établissements d'enseignement.

Cette collecte se déroulera cette année les vendredi 29 et samedi 30 novembre.

La Banque Alimentaire ne fait appel au public qu'une fois par an, à l'occasion de la collecte, et les produits recueillis viennent fort utilement renforcer les autres sources d'approvisionnement de l'association, toujours autant sollicitée par les associations caritatives de Montpellier et de l'ensemble du département de l'Hérault. La contribution et la générosité du public présentent le double intérêt d'accroître significativement les approvisionnements de la Banque Alimentaire (165 tonnes ont par exemple été collectées dans l'Hérault en 2001) et de fournir des produits alimentaires de qualité, peu représentés dans les excédents de l'Union Européenne et de l'Etat : petits déjeuners, huile, sucre, café, aliments pour bébés... Pensez-y les 29 et 30 novembre prochains, lorsque les bénévoles de la Banque Alimentaire feront appel à votre générosité.

Banque Alimentaire de l'Hérault : 04 67 12 01 10.

Aide à Revivre

L'association Aide à Revivre a été créée par le docteur Claude Flandre pour assurer un accueil, une écoute et un soutien aux personnes confrontées à des problèmes de maladie, de deuil, d'alcool ou de solitude. Deux fois par semaine, le lundi et le mercredi, le local de l'association est ouvert et permet à ceux qui y viennent de discuter ou de faire une pause, autour d'un café, de 14h30 à 17h. Par ailleurs, l'association organise aussi des réunions mensuelles autour de grands sujets de société, de santé ou de vie quotidienne (chaque réunion est programmée deux fois : une fois à 15h, la seconde à 18h). Thème de la prochaine réunion : *"La solitude dans toutes les situations, principal élément de souffrance dans notre société"* (13 novembre à 15h et 14 novembre à 18h).
Association Aide à Revivre, 18, rue du Puits des Esquilles. Tél. : 04 67 60 86 24.

Restos du Cœur

La 18e campagne des Restaurants du Cœur débutera le 9 décembre 2002. Les personnes désirant bénéficier de l'aide alimentaire et de toutes les autres actions d'accompagnement pourront s'inscrire, dès le 18 novembre, dans les différents centres montpelliérains (tél. au 04 67 40 52 37 pour connaître les documents à fournir) : **Aiguelongue** (rés. Aiguelongue, bât. 1, esc. A, 675 rue de Montasinos. Tél.: 04 67 02 46 12), **Georges Brassens** (place J. Brel. Tél. : 04 67 10 89 07), **Escoutaïre** (370, rue de Centrayrargues. Tél. : 04 67 64 74 68), **Léo Lagrange** (155 av. de Bologne. Tél. : 04 67 45 38 21), **Malherbe** (av . Albert Samain. Tél. : 04 67 27 22 30), **La Margelle** (241, av. du Biterrois. Tél. : 04 67 03 16 00), **Pompignane** (1, rue Marie Durand. Tél. : 04 99 58 18 39), **Paul Valéry** (115, rue Danton, entrée par la rue Robespierre, face à l'école. Tél. : 04 67 27 36 28), **François Villon** (551, rue d'Alco. Tél. : 04 67 75 68 70), Entrepôt (151, rue du Mas de Bringaud. Tél. : 04 67 58 52 90).
Par ailleurs, les Restos du Cœur recherchent des bénévoles pour l'entrepôt départemental, plate-forme logistique de l'acheminement des stocks pour les centres de distribution et pour le Camion du Cœur dont la mission est d'assurer une distribution de repas aux personnes en très grande difficulté. Une réunion d'information pour les futurs bénévoles aura lieu le 19 novembre à 17h dans les locaux d'EDF-GDF, 17, rue du Pont de Lattes à Montpellier.

Concertation

Aménagement paysager de la rue de Nazareth

La rue de Nazareth située au nord-est de la Ville, est une des rues historiques des faubourgs de Montpellier. Cette rue, outre la desserte des habitations qu'elle longe, permet une liaison entre les quartiers des Beaux-arts et du Faubourg Boutonnet.

Depuis plusieurs années l'absence d'aménagements de cette rue située entre les carrefours Montassinos et St Vincent de Paul, crée des difficultées pour l'ensemble de ses usagers (piétons, cyclistes et automobilistes). Ce problème s'est aggravé depuis que plusieurs constructions ont été réalisées sur les terrains de la congrégation religieuse situés au nord-est de cette voie.

La rue de Nazareth ne comprend actuellement qu'une voie (sens unique) sur la majeure partie de son linéaire, ses équipements sont très insuffisants (pas de trottoirs ni de pistes cyclables).

La Ville de Montpellier envisage son aménagement en vue d'assurer, de manière sécurisée, une desserte aisée des habitations et des quartiers concernés : le projet prévoit 2 files de circulation (double sens), une piste cyclable bidirectionnelle, des trottoirs plantés ainsi que des places de stationnement arborées.

Ces aménagements ont été conçus pour préserver au maximum la végétation existante sur une partie de la rue. La réalisation de plantations diverses contribuera également à l'intégration de cette rue dans un quartier riche en parcs et en jardins.

Par délibération en date du 20 décembre 2001, le Conseil municipal de la Ville de Montpellier a approuvé les objectifs et modalités de la concertation publique de l'aménagement de la rue de Nazareth.

Un dossier présentant cette opération ainsi qu'un cahier sur lequel chacun pourra formuler son avis et ses observations seront mis à la disposition du public **du 4 novembre 2002 au 22 novembre 2002 inclus, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00,** à la direction aménagement et programmation (3ème étage de l'hôtel de Ville).
D'autre part, une réunion publique de concertation se tiendra le **jeudi 7 novembre 2002 à 18 h 00** salle Urbain V (niveau -2 de l'hôtel de Ville)

Voici les Trois Grâces telles que vous pourrez les admirer début 2003

Les Trois Grâces s'offrent un "lifting"

Barrières de sécurité, parapluie protecteur hissé sur la fontaine : les Trois Grâces se cachent pour se refaire une beauté et ne seront visibles qu'en décembre.

C'est dans le cadre de son programme de rénovation et de construction de fontaines que la Ville a lancé un projet de reconstitution de la fontaine des Trois Grâces, classée monument historique. Le chantier a débuté le 26 août et durera quatre mois. La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à D. Larpin, architecte en chef des monuments historiques.
Les travaux en cours consistent à créer à la place des marches existantes, deux bassins en eau revêtus de caladons, rappelant l'aspect antérieur de la fontaine. Des effets d'eau, ruissellements et jets croisés, ainsi qu'une mise en valeur nocturne des angelots, de la margelle de la fontaine et du caniveau extérieur agrémenteront l'aménagement. Ils nécessitent la mise en place d'un nouveau système hydraulique permettant la régularisation d'un système de distribution, de récupération et de retraitement des eaux. Coût total des travaux : 807 000 euros.
Conçue à l'origine pour la place de la Canourgue, la fontaine des Trois Grâces n'a été érigée qu'en 1797 sur la place de "l'Œuf", ex-place de la Comédie. Les trois Grâces, divinités grecques de la beauté, prénommées Aglaé, Euphrosyne et Thalie, ont été façonnées en marbre de Carrare au cours des années 1776 par le sculpteur montpelliérain Etienne d'Antoine dont l'atelier se trouvait rue des Etuves. Elles furent posées sur un socle appelé "couvercle de sucrier" qui n'était autre que le support de la statue de Louis XIV détruite pendant la révolution. Menacées par les vicissitudes du temps, les dégradations infligées par les passants et le creusement du parking souterrain de la Comédie, le groupe des Trois Grâces a été mis à l'abri. C'est leur copie que nous contemplons sur la Comédie depuis 1989, l'œuvre originale étant visible dans le hall de l'Opéra Comédie.

RD 65

Les travaux de jonction entre l'autoroute A 750 et le carrefour d'Alco sont commencés

Ce chantier est le dernier du "Contrat de Grande Ville" passé entre le département de l'Hérault et la Ville (1992-2002)

Un des maillons manquants de la rocade nord de Montpellier, entre l'avenue des Moulins et l'autoroute A 750 en provenance de Clermont-Ferrand, est en train de se construire.
Actuellement, tout le trafic de transit passe par l'avenue de l'Europe à la Mosson ou l'avenue de Lodève à Celleneuve.
Le nouvel itinéraire par le boulevard Pablo Neruda permettra de diminuer considérablement la circulation de transit sur ces avenues ainsi qu'un meilleur écoulement de la circulation les soirs de match à la Mosson.
Ce tronçon s'intègre dans le contournement nord de la ville qui, partant de Castelnau, passe par le rond-point d'Agropolis, le carrefour de la Lyre, le Château d'Ô, le rond-point d'Alco. Il faut remarquer que la nouvelle voie ne traverse pas de zones d'habitation mais seulement des zones d'activités tertiaires : elle ne créera donc pas de nuisances pour d'éventuels riverains
Le chantier sera achevé en 2004 (pour la 1ère phase : 2x1 voie) et 2006 (pour la 2e phase 2x2 voies).
Le Conseil général, maître d'ouvrage, finance l'opération à 60 % et la ville à 40%.
Coût de l'opération : 17 000 000 €

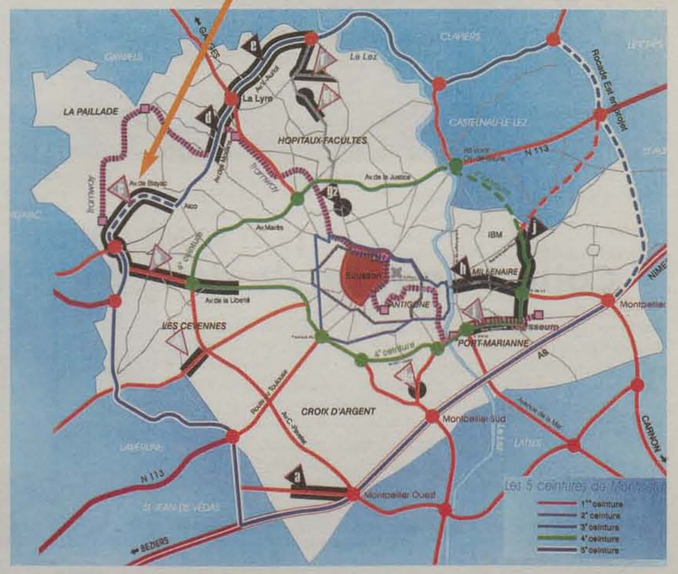

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24.10.02

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil municipal.

2 - Information de M. le Maire.

2 bis - Vœu pour la construction d'un lycée dans le secteur sud de Montpellier.

3 - Vœu du Conseil municipal relatif aux infrastructures de contournement est et ouest de l'agglomération de Montpellier.

4 - Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'administration de la Maison d'Enfants Marie-Caizergues.

5 - Acquisition à titre gratuit d'un tableau de Jean-Marie Vien "Saint Evangéliste" auprès du Centre universitaire de Montpellier dans le cadre de l'acquisition de la chapelle sise sur la ZAC Saint-Charles.

6 - Convention avec l'association Vacances Evasion, en remplacement de l'association Cifaje, pour la gestion du centre de loisirs situé à l'école Condorcet. Nouvelle convention de prestation de service avec l'association Languedocienne Pour la Jeunesse (ex-association Fabulos Drolles).

7 - Dans le cadre de la rentrée scolaire 2002 du premier degré, information sur l'évolution des créations et fermetures de classes.

8 - Attribution de six "bourses initiative jeunes".

9 - Avenant n°1 à la maîtrise d'œuvre relative à l'extension du gymnase Alain-Colas dans le quartier Croix d'Argent.

10 - Attribution de subventions à des associations sportives dans le cadre du partenariat Animation Sport 2002.

11 - Lancement d'un marché de prestations de service de médecine préventive et professionnelle pour le personnel municipal.

12 - Attribution de subventions aux associations.

13 et 14 - Garanties de la Ville accordées à ACM pour la construction de logements à la résidence Goethe, sise ZAC Consuls de Mer.

15 - Modification de l'article 2 de la délibération du 25/07/01 relative à la garantie de la Ville accordée à ACM pour la réhabilitation de logements à la résidence Gènes dans le quartier Mosson.

16 à 19 - Garanties de la Ville accordées à Hérault Habitat pour la construction de logements rue de Puech Villa.

20 - Modification de l'article 2 de la délibération du 25/02/02 relative à la garantie de la Ville accordée à la Société HLM FDI Habitat pour l'acquisition de logements locatifs sociaux pour étudiants à la résidence Les Jardins de Montmaur.

21 - Garantie de la Ville accordée à la Société d'Economie Mixte de la Foire Internationale de Montpellier pour la réalisation de travaux du plan d'investissement 2002.

22 - Garantie de la Ville accordée à la Société HLM Méditerranée pour la réhabilitation de logements au 1093 avenue de Maurin.

23 - Participation de la Ville à l'augmentation du capital de la SERM.

24 - Approbation du cahier des charges du concours d'architecture en vue de la construction d'un ensemble de six kiosques définitifs pour les fleuristes de l'Esplanade, intégrant le guichet de la billetterie du petit train et des calèches.

25 - Approbation du dossier de concours d'architecte et d'ingénierie communiqué aux cinq équipes sélectionnées pour la conception du quartier d'Ovalie.

26 - Approbation du schéma de maîtrise d'ouvrage du dossier de voirie d'agglomération (D.V.A).

27 - Vente à Réseau Ferré de France (RFF) de l'emprise nécessaire à l'aménagement définitif et à la création de l'ascenseur d'accès au 4e quai, rue des Deux Ponts.

28 - Acquisition de terrain appartenant à la résidence "Parc des Arceaux" pour permettre la création d'un accès à l'école des Cévennes.

29 - Création d'une servitude de passage et de vue au profit de la SCI La Colline, du côté de l'Avenue de l'Europe.

30 - Acquisition du couvent de la Providence, propriété de la Congrégation des sœurs de Saint-Charles de Lyon, dans le cadre de la création du quartier d'Ovalie.

31 à 33 - Dénominations : de voies de la résidence Las Rébes dans le quartier des Cévennes : allée de Muscat, du Mourvèdre, du Merlot, du Gamay, du Picpoul et du Sauvignon ; d'une nouvelle voie créée au droit de la rue de Valsière dans le quartier Hôpitaux Facultés : rue André-Franquin ; d'un carrefour giratoire et d'une voie de désenclavement de Garosud dans le quartier Croix d'Argent: Rond Point Henri-Rol-Tanguy et rue Raymond-Recouly.

34 - Dans le cadre du Contrat Grande Ville, échanges domaniaux entre la Ville et le Conseil Général de l'Hérault.

35 et 36 - Appels d'offres ouverts : pour la création d'un passage piétons protégé par feux et l'aménagement d'un îlot central au droit de l'avenue de la Pompignane, et pour le réaménagement de la rue du Colonel Marchand et de la route de Mende.

37 - Signature des marchés de travaux après appel d'offres ouvert avec les entreprises retenues, pour le réaménagement de la rue Saint-Vincent de Paul.

38 - Appel d'offre ouvert pour l'aménagement de la rue Aristide-Ollivier (entre les rues Clos René et Boussairolles).

39 - Modification d'un contractant du marché de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la fontaine des Trois Grâces.

40 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation de petits travaux de voirie et de maçonnerie et l'installation de mobilier dans les espaces verts de la Ville.

41 - Achat de véhicules pour le parc auto de la Ville.

42 - Demande de permis de construire pour l'implantation de kiosques et chalets destinés aux exposants de l'opération "JM Noël à Montpellier", qui se déroulera sur la Place de la Comédie du 14 au 24 décembre.

43 - Création d'une tarification "occupation du Domaine Public pour tournage de films".

44 - Avenant n°3 au programme pluriannuel 1999 - 2003 du Contrat Grande Ville entre le département de l'Hérault et la Ville de Montpellier.

A LIRE ET À ÉCOUTER : BENJAMINS MEDIAS

"Poisson de Rêve" est le dernier titre publié par l'association "Benjamins Medias" qui développe depuis 5 ans une collection de livres-CD à l'usage de tous les enfants, voyants et non-voyants. Une collection à laquelle ont collaboré les meilleurs auteurs et illustrateurs pour la jeunesse. Le récit de Claire Ubac, les illustrations de Capucine, devraient faire de ce nouveau titre un plaisir de lecture et d'écoute à partager dès 5 ans. Et à lire tout seul à partir de 7 ans.
Info : Benjamins Medias - 778 rue de la Croix Verte - BP 4365 - 34196 Montpellier Cedex 5
Tel : 04 67 52 98 42

EXPOSITION "LES POILUS DE MALDO"

Cette exposition, est organisée dans le cadre des manifestations en souvenir de la Grande Guerre et de l'armistice du 11 novembre. "Avec la même sincérité qu'il met à peindre des huiles sur toiles, Bruno Maldo réalise des dessins sur papier ou des craies sur carton, sans effet, sans recherche oiseuse, seulement dans l'effort issu de l'instant. De cet intense jaillissement, il fait naître des visages, qu'ils soient ceux des Poilus de 14-18 ou bien de ses imaginaires Zoulous d'Equatude , ce sont de vrais portraits moraux à travers lesquels il présente une humanité blessée". (Pascal Adoué de Nabias)
Du 7 au 14 novembre au pavillon de l'Hôtel de ville. Ouverture tous les jours de 15h à 18h.

ET SI VOUS DEVENIEZ ASSISTANTE MATERNELLE DE LA MAIRIE ?

Pour tout connaître sur ce métier, participez à une des réunions d'information organisées par la Ville, la CAF et la PMI

- Mardi 3 décembre à 14h et à 16h30 à la Maison pour tous Albert Dubout
- Jeudi 5 décembre à 14h30 et 16h30 à la Maison pour tous Albert Camus
- Mardi 10 décembre à 14h30 et 16h30 à la Maison pour tous Voltaire

Pour plus de renseignements, téléphoner au service Enfance : 04 67 34 70 61

"Merci pour les forêts !"

La Ville s'est engagée au conseil municipal de septembre à n'utiliser que du bois provenant des forêts dont l'exploitation est légale et contrôlée. Un satisfecit pour l'association Greenpeace qui lutte pour la préservation des forêts tropicales.

"*Actuellement, plus d'un tiers des bois tropicaux qui entrent en France ont été coupés hors concession et sont illégaux. Bravo à la Ville de Montpellier qui fait un acte de raison en faisant le choix de la transparence de la filière bois et de la gestion durable des forêts*". Pour François Catzeflis, responsable local de la campagne Forêt de l'association Greenpeace, le vœu du Conseil municipal du 24 septembre relatif à l'utilisation du bois tropical dans les réalisations municipales est une décision exemplaire et un acte important pour la préservation des grandes forêts anciennes tropicales vouées à disparaître en l'absence de consommation raisonnée.

PRÈS DE 80% DES FORÊTS PRIMAIRES DE LA PLANÈTE ONT DÉJÀ DISPARU

"*Toutes les deux secondes une forêt de la taille d'un terrain de football est détruite. Ces forêts tropicales constituent pourtant un biotope essentiel pour des milliers d'espèces végétales et animales et abritent de nombreuses populations indigènes. Si nous n'y prenons pas garde, le monde va rapidement perdre une grande part de son héritage biologique et culturel*" explique François Catzeflis. Pour leurs aménagements, les collectivités territoriales sont de très grandes consommatrices de bois tropicaux, matériau particulièrement prisé pour ses qualités esthétiques mais également pour sa longévité et sa résistance aux intempéries. Elles l'utilisent notamment dans les constructions publiques, le mobilier urbain et autres réalisations.

POUR NE PAS ÊTRE COMPLICES, LES COLLECTIVITÉS SE DOIVENT DE PRENDRE DES PRÉCAUTIONS

Cela fait maintenant plusieurs années que de nombreuses associations, dont Greenpeace, attirent l'attention sur les problèmes liés à cette consommation non responsable de bois tropicaux, qui par endroits deviennent rares et menacés. En 1998, le Parlement français a ratifié l'accord international sur les bois tropicaux, s'engageant ainsi à promouvoir une gestion durable des forêts tropicales. Depuis, plusieurs villes en France en leur qualité de maîtres d'ouvrage ont fait adopter par leur conseil municipal une déclaration stipulant que les bois utilisés dans les réalisations municipales doivent être identifiés avec précision quant à leur essence et leur origine. Un engagement auquel la Ville de Montpellier vient de se rallier en prenant une délibération similaire. La Ville s'engage à privilégier les approvisionnements en bois provenant des forêts recensées par le Forest Steward Ship Council (FSC) qui sont gérées durablement et de manière équitable.

UNE RESPONSABILITÉ QUI INCOMBE À TOUS

Elle atteste également qu'elle n'utilisera ni le bois faisant partie des essences dont le commerce est protégé par la convention de Washington, ni celui figurant sur la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature. "*Mais cette nécessité absolue de protéger les forêts tropicales incombe également à tous, poursuit François Catzeflis, chacun peut lors de ses achats ou commandes de bois et produits dérivés, privilégier le bois de proximité ou recueillir des informations précises garantissant que le bois provient bien d'exploitations légales. C'est important pour les générations futures, important pour nos enfants et petits-enfants qui doivent pouvoir accéder eux aussi aux forêts et faire le choix du bois, ce matériau noble et naturel*"

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Le Tribunal administratif valide l'arrêté de fermeture de la mairie et rejette la requête des associations

Quelques associations hébergées à la Maison de l'environnement avaient déposé un recours tendant à la suspension de l'arrêté de fermeture administrative pris par la mairie de Montpellier.
Par ordonnance du 25 septembre 2002, le Tribunal administratif a rejeté la demande estimant que l'arrêté de fermeture était justifié par des motifs de sécurité au vu des conclusions défavorables du rapport de la commission de sécurité à la poursuite de l'exploitation de l'établissement.
"*Considérant qu'il résulte de l'instruction et que d'ailleurs, il a été confirmé à l'audience qu'à la date du 18 septembre 2002, les associations requérantes n'occupent plus la Maison de l'environnement et qu'elles ont été relogées ; que les conditions dans lesquelles le relogement des associations est intervenu n'apparaissent pas s'opposer à la poursuite de leurs activités et de leurs missions ; que si la décision de fermeture prise par le maire de Montpellier peut être regardée comme leur causant un préjudice, notamment en les privant de la possibilité de regrouper leurs activités dans un local commun, ce préjudice n'est pas d'une gravité suffisante pour créer une situation d'urgence, compte-tenu, en particulier, de ce que l'arrêté contesté a été pris au vu d'un avis de la commission de sécurité prévue à l'article R 123-38 du code de la construction et de l'habitation expressément défavorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement, et qu'ainsi, les motifs de sécurité sont constitutifs de l'intérêt public qui s'attache à la réalisation des travaux qui y sont nécessaires ; que par suite, la condition d'urgence prévue par les dispositions de l'article L 521 - 1 du code de justice administrative n'est pas remplie ; que dès lors les conclusions de la présente requête aux fins de suspension ne peuvent qu'être rejetées*" (Extraits de l'ordonnance du Tribunal administratif du 25 septembre 2002)

CHU de Montpellier 1er CHU de France

Le journal Le Point a classé les 50 meilleurs hôpitaux de France.

Le CHU de Montpellier obtient la première place au palmarès, avant Toulouse (2e) et l'hôpital Cochin à Paris (3e).
L'enquête a été principalement menée à partir d'un questionnaire et d'informations tirées du PMSI.
Divers critères ont été définis pour bâtir les classements : l'information du public, l'activité (nombre d'actes réalisés,) la notoriété (pourcentage de patients hors du département) l'ambulatoire, la technicité, l'indice de gravité des cas traités, la durée du séjour et la mortalité.
550 établissements ont été mis au banc d'essai et 20 spécialités (14 de chirurgie et 6 de médecine) ont été passées en revue. Le tableau ci-dessous présente la place du CHU de Montpellier pour 18 d'entre elles :

Colon, vésicule, hernie	1e
Œsophage, estomac	1e
Incontinence urinaire	7e
Chirurgie gynécologique	4e
Urologie	30e
Traitement du diabète	3e
Pneumologie	1e
Traitement des hépatites	5e
Cardiologie	17e
Dermatologie	2e
Pose de prothèse	7e
Chirurgie du dos	41e
Traumatologie du genou	30e
Opération de la thyroïde	13e
Maladie hormonales	11e
Chirurgie artérielle	13e
Chirurgie des varices	38e
Chirurgie de l'obésité	14e sur 25

Le magazine "Le Point" (septembre 2002) a classé le CHU de Montpellier au premier rang des hôpitaux de France. Un palmarès qui vient saluer, un gigantesque effort de modernisation des établissements, une gestion des plus rigoureuses, et l'excellent travail de l'ensemble des personnels.
C'est aussi le résultat d'un accord intelligent entre le directeur Guy Vergnes, les médecins représentés par Jacques Bringer président de la commission médicale d'établissement et Jacques Touchon doyen de la faculté de médecine, et Georges Frêche qui en tant que maire de Montpellier préside de droit le conseil d'administration.
Sans cette bonne entente du pouvoir administratif, du pouvoir médical et du pouvoir universitaire, le CHU n'aurait certainement pas pu obtenir cette première place nationale.
La physionomie du CHU de Montpellier a considérablement changé en 15 ans et Montpellier dispose aujourd'hui d'un des plateaux hospitaliers les plus modernes d'Europe.
La construction de l'hôpital Arnaud de Villeneuve a marqué le début de cette modernisation. L'hôpital Saint Eloi a été rénové et l'hôpital Gui de Chauliac est en cours de rénovation.
Ce mouvement a continué avec l'ouverture du centre de gérontologie Antonin Balmès. C'est aujourd'hui au tour de l'hôpital La Colombière de commencer une mutation architecturale.
Les projets présentés dans ce dossier témoignent de la volonté de tous de maintenir le CHU au plus haut niveau tant en terme de recherche que d'accueil et de soins des patients.
Un objectif qui ne pourra être atteint que si la tutelle, le ministère de la santé via l'agence régionale d'hospitalisation, prend en compte la vocation particulière de recherche et de soins d'exception du CHU, et octroie le budget correspondant.

Guy Vergnes directeur général du CHU — Georges Frêche président du conseil d'administration du CHU — Jacques Touchon doyen de la faculté de médecine — Jacques Bringer président de la commission médicale d'établissement

CHU

Diagnostic par Guy Vergnes, directeur général

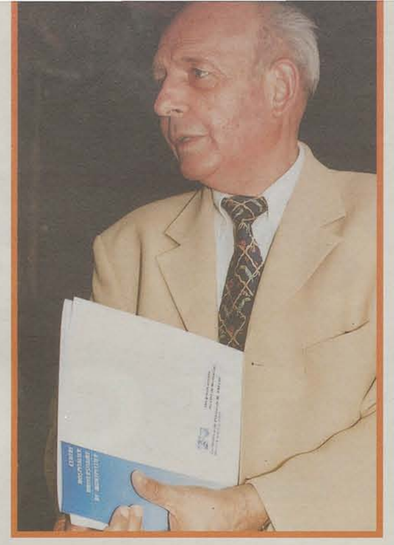

Le magazine le Point a classé le CHU de Montpellier, premier CHU de France. A quoi attribuez-vous cet excellent résultat ?
Au préalable, une remarque pour dire mes réserves quant à ce type de palmarès. Réticences qui m'ont conduit l'année dernière à ne pas répondre au questionnaire ce qui nous avait valu des pénalités et un classement en deuxième position... Mais au-delà de toutes les critiques que l'on peut porter sur la méthode, le résultat obtenu par le CHU de Montpellier indique clairement que celui-ci fait partie des meilleurs établissements de France.
A l'origine de cette première place, je mettrais en avant la qualité de l'ensemble des personnes qui travaillent au CHU, et notamment le corps médical. Cela confirme la politique de recrutement que nous menons avec le doyen, le président de la commission médicale d'établissement et le président du conseil d'administration : quand on recrute un médecin au CHU, on essaie de choisir le meilleur, qu'il soit de Montpellier ou d'ailleurs.
En deuxième point, je dirais que cette première place est le résultat de la politique d'investissement qui a été menée : nous pouvons offrir au corps médical et à l'ensemble du personnel, un des plus beaux plateaux techniques que l'on puisse trouver dans un CHU en France. Bien sûr, tout n'est pas parfait, mais on a fait un investissement colossal depuis une quinzaine d'années, représentant à ce jour plus de deux milliards de francs.
Le troisième élément déterminant lui aussi, c'est l'amélioration des conditions d'hébergement des patients, soit tout ce qui a été fait en matière d'hôtellerie pour rendre le séjour des patients le plus agréable possible. Cet ensemble fait que le CHU de Montpellier est aujourd'hui classé premier.

Vos relations ont parfois été houleuses avec le personnel et les médecins. Qu'en est-il aujourd'hui ?
Il y a quelques années, il y a eu certaines frictions pour faire accepter un certain nombre de contraintes et de modifications de la politique générale. Aujourd'hui, les relations sont excellentes, et il y a un climat social très serein. Tant avec les syndicats, qu'avec les personnels médicaux. Bien sûr, il subsiste des difficultés, tout le monde en est conscient, mais une relation de confiance s'est installée.
En cas de désaccord sur un dossier, on arrivera toujours au meilleur compromis possible, prenant en compte l'intérêt général, mais ce ne sera jamais une mauvaise décision. Il faut que je tienne compte des problèmes universitaires que le doyen peut rencontrer mais il faut que pour sa part, le doyen prenne en compte les problèmes hospitaliers. C'est cette alchimie qui marche grâce aussi à la forte implication du président de la CME.

Vous mettez en chantier une réorganisation complète de la gestion du CHU, quel objectif poursuivez-vous ?
L'objectif est d'assurer la prise en charge du patient de la façon la meilleure avec toute l'efficacité possible. Pour y arriver, nous voulons mettre en place une procédure définie comme "l'agenda du patient". Dès le moment où l'on décrète la nécessité d'hospitaliser un patient, on établit un calendrier précisant et planifiant tout ce qui est nécessaire à sa prise en charge (examens de laboratoire, prises de sang, scanner, etc.) afin que, pour un malade à un moment donné, tous les moyens convergent et qu'il n'y ait pas de rupture ni de perte de temps. Cela peut éviter au patient de revenir, permettre d'écourter les séjours, supprimer les attentes. Cela peut aussi générer des économies de moyens qui permettront de développer d'autres activités. Pour y arriver, il faut réorganiser toutes les directions.

Et en quoi consiste la réorganisation ?
Aujourd'hui, l'organisation est classique, centralisée. Elle s'est avérée efficace et m'a permis d'aller plus vite pour mener la restructuration du CHU. Mais, elle est assez cloisonnée et a ses limites : il est temps d'en changer, d'autant que le nouvel arsenal réglementaire le permet.
Cette réorganisation touche tout le monde. Elle entraînera une répartition différente des responsabilités au sein de l'établissement, avec un resserrement des compétences et la déconcentration de la gestion. Les directions fonctionnelles disparaissent, et il va y avoir quatre départements.
• Le premier département est celui de l'offre de soin qui a en charge de coordonner toute l'activité de tous les établissements.
• Deuxième département, celui des ressources qui regroupe toutes les ressources, financières, techniques, technologiques et humaines et devra en assurer la parfaite coordination.
• Troisième département, celui de la qualité et la sécurité. Ce département coordonnera toutes les vigilances : hémo vigilance, matériaux vigilance, pharmaco vigilance, anesthésie, lutte contre les infections nosocomiales etc. Ce département suivra également tout ce qui touche à la sécurité des biens et des personnes.
• Le quatrième département est celui de la recherche, de la coopération internationale, des relations avec les universités et des affaires juridiques. Plus de 800 dossiers de recherche sont en cours au CHU. Nous déposons actuellement 5 brevets. C'est dire l'importance de ce département.
Le caractère innovant et inédit de cette proposition d'organisation du CHU démontre la volonté de changement en profondeur des organisations en place et des modes de fonctionnement. Dynamiser l'établissement, répondre aux attentes du corps médical et toujours mieux prendre en compte le patient, tels sont les principes fondateurs de cet ambitieux projet.

Georges Frêche, président du conseil d'administration du CHU :

"Si le budget du CHU n'est pas revu à la hausse, celui-ci ne pourra plus remplir sa mission de soin et de recherche"

"Je veux saluer l'ensemble des gens qui travaillent au CHU : tous les médecins qui, à travers le doyen de la faculté de médecine, Jacques Touchon, et le président de la CME Jacques Bringer, toutes les infirmières, tout le personnel qui ont permis que le CHU de Montpellier soit reconnu comme le premier de France. L'excellence de la médecine à Montpellier est reconnue depuis 1090, et la plus vieille université du monde réussit ce tour de force d'être encore au top niveau mondial 900 ans après.
Pour la première fois, le conseil d'administration est amené à voter un budget en déséquilibre. Toutes les possibilités d'économies ont été utilisées depuis 15 ans et aujourd'hui, le CHU n'a plus de réserves. Or le CHU a trois missions :
- Tout d'abord un rôle de soins de proximité : nous devons soigner au quotidien la population de Montpellier, c'est l'activité de base.
- Ensuite le CHU est l'établissement référent à l'échelle de toute la région Languedoc-Roussillon. C'est le seul par exemple à être autorisé à faire des greffes et le seul à avoir le niveau 3 pour les grossesses à hauts risques.
- Enfin le CHU doit se positionner au niveau national et international en matière de recherche
Pour remplir son rôle, et en particulier permettre au corps médical de développer des actions innovantes, il faut investir. Or le budget prévu par l'autorité de tutelle ne suffit même plus à assurer le quotidien. L'augmentation du budget de 12 millions votée par le Conseil d'administration ne correspond à aucune mesure nouvelle mais uniquement à la stricte application de la loi (passage aux 35 heures etc.). Ce qui signifie que si le CHU n'a pas de dotation supplémentaire, il faudra fermer des services : ce sera le début du démantèlement.
Il faut que la France se donne les moyens d'avoir le système de santé que veulent les Français."

LAPEYRONIE

Restructuration du service des urgences

Docteur Tonellot, chef de service des urgences

Le service des urgences du CHU de Montpellier, installé à l'hôpital Lapeyronie, accueille plus de 60 000 personnes chaque année soit trois fois plus qu'il y a dix ans. La multiplication des urgences bénignes, ce que le docteur Tonellot, chef de service des urgences appelle la bobologie, explique en grande partie cette augmentation. Il est devenu nécessaire de restructurer les locaux afin de mieux prendre en charge le public, et en particulier de réaliser des locaux spécifiques pour les urgences psychiatriques des patients et dont la violence peut poser des problèmes de sécurité. L'opération se fera en 4 phases successives de travaux afin de permettre la continuité de l'activité.

Coût : 3 300 000 euros
1e phase : octobre 2002
Mise en service : octobre 2003

GUI DE CHAULIAC

Urgences neurologiques et neurochirurgicales et soins intensifs de neurologie et neuropédiatrie

"Les sciences neurologiques sont en développement extrême. Il manquait au CHU un plateau d'imagerie cérébrale pour pouvoir diagnostiquer et traiter. C'est un effort exceptionnel qui est réalisé pour tenir le niveau d'excellence du CHU en matière de neurologie".

Professeur Jacques Touchon

La rénovation de l'hôpital Gui de Chauliac est engagée depuis plusieurs années. Cette rénovation est particulièrement difficile car elle doit se faire tout en continuant à recevoir des patients lourds. Les travaux d'installation dans un secteur géographique commun d'un plateau d'investigations neuro-radiologiques, de l'accueil et de la prise en charge des urgences neuro-vasculaires et neuro-chirurgicales sont aujourd'hui engagés.
La rénovation des soins intensifs de neurologie et du service de neuropédiatrie s'inscrit, elle aussi, dans le cadre de la réhabilitation totale de l'hôpital Gui de Chauliac. Ces travaux permettront de rapprocher ces deux activités du pôle neurologique et de son plateau technique, la neuropédiatrie se trouvant actuellement à Saint Eloi.
• Travaux d'installation de l'IRM interventionnelle - 1e tranche de travaux - Coût : 4 300 000 euros Mise en service : janvier 2004
• Soins intensifs de neurologie et neuropédiatrie - 1e tranche de travaux - Coût : 3 700 000 euros - Mise en service : janvier 2004

SAINT ELOI

Plateau technique de thérapie cellulaire

L'enjeu de ces nouvelles installations est de créer une unité pilote dans le domaine de la thérapie cellulaire. A ne pas confondre avec la thérapie génétique souligne le professeur Bringer : *"on a découvert récemment que des cellules souches (c'est à dire qui ont plusieurs avenirs possibles) circulaient dans le sang, alors que l'on pensait qu'elles ne se trouvaient que dans l'embryon. On a appris à les reconnaître et l'enjeu c'est de transformer ces cellules, avec des "engrais cellulaires" en neurones, muscles, os, cellules pancréatiques etc. et donc de s'en servir pour régénérer n'importe quel organe déficient".*
Le plateau technique qui sera mis en service en juin 2003 disposera de salles blanches qui permettront de développer les applications cliniques pilotes de thérapie cellulaire.

Coût : 3 300 000 euros
Mise en service : juin 2003

SAINT ELOI
Institut régional de biothérapie

L'institut régional de biothérapie rassemblera sur 4800 m² des équipes pluridisciplinaires de chercheurs, de biologistes et de cliniciens focalisant leurs efforts sur la réparation de différents tissus ou organes, à l'aide de cellules souches. Celles-ci sont très rares dans l'organisme et peuvent être purifiées et amplifiées grâce aux méthodes de thérapie cellulaire. Ces équipes pluridisciplinaires (200 personnes en 2005) seront regroupées autour de plates-formes techniques performantes, de structures de transformation de cellules ou tissus à usage thérapeutiques, de structures de thérapie génique.

Un partenariat industriel privilégié

Quatre cent cinquante mètres de locaux seront réservés pour accueillir des sociétés privées. Elles auront accès aux plates-formes techniques performantes de l'institut et favoriseront le développement thérapeutique des innovations de l'institut. Cette réalisation capitale pour l'avenir réunit autour d'un même objectif, et pour la première fois, le CHU, des chercheurs, des universitaires et des industriels privés.

Coût : 11 500 000 euros
Mise en service : décembre 2005

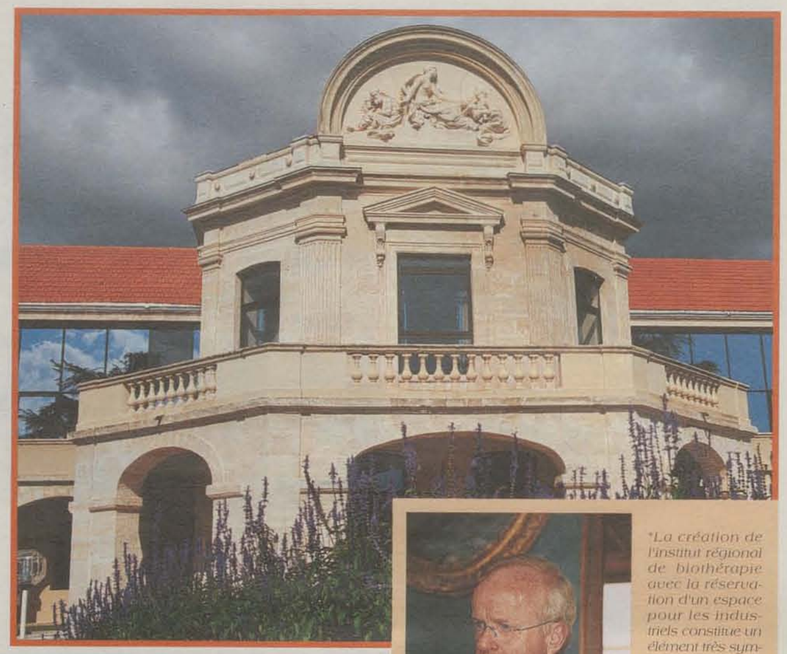

"La création de l'institut régional de biothérapie avec la réservation d'un espace pour les industriels constitue un élément très symbolique. Trop souvent on sépare les centres de recherche des lieux de soins. Avec cet institut, le CHU devient un lieu privilégié où la recherche a lieu au milieu des malades."

Jacques Bringer

Maquette du futur institut

LA COLOMBIERE
La psychiatrie adulte en reconstruction

L'hôpital La Colombière regroupe les services de psychiatrie adulte. Le projet de reconstruction de l'hôpital comporte la démolition des pavillons anciens. Ils seront remplacés par de nouveaux bâtiments. Le projet permettra aussi le réaménagement des espaces verts et du stationnement sur ce site.

Coût tranche ferme : 45 800 000 euros
Tranche conditionnelle : 8 500 000 euros
Mise en service de la tranche ferme :
1e trimestre 2007

JUMELAGE AVEC CHENG DU
Montpellier en rouge, noir et or !

Pendant les 10 jours de la Foire Internationale de Montpellier, la ville a hissé haut les couleurs de la Chine, en l'honneur de Cheng Du, notre ville jumelle depuis 21 ans. Un merveilleux voyage au pays des "mille bambous"...

La ville de Cheng Du est peu connue des occidentaux. Elle est située au centre de la Chine et les circuits touristiques classiques - Pékin, Canton, Shanghai...- la délaissent. Cheng Du mérite pourtant le détour. C'est une ville aux forts contrastes : une métropole de plus de 3 millions d'habitants, souvent comparée à Hong Kong pour son modernisme, mais qui se différencie des autres par son authenticité préservée.

UNE CHINOISE TRÈS MONTPELLIÉRAINE

Nan Ping Gao est originaire de Cheng Du. Elle vit à Montpellier depuis 16 ans. Elle fut l'une des toutes premières personnes de la communauté chinoise de Montpellier. Même après tant d'années, Madame Gao reste intimement liée à sa ville. Elle est présidente de l'association Eurasia qui concentre ses activités sur le développement du jumelage avec Cheng Du. Et c'est elle qui dans le cadre de la préparation de la foire sur le thème de la Chine, a orchestré depuis un an tous les contacts entre les villes jumelles.

DU CÔTÉ DE SICHUAN

Et pour parler de Cheng Du, Nan Ping Gao n'a pas eu besoin de madeleine pour faire resurgir une flopée de souvenirs faits de détails typiques qui font le charme de sa cité millénaire. *"Cheng Du est construite au carré: en "carré de Tofu !" (fromage de soja).* Se plaît à raconter Madame Gao. *C'est une ville qui bouge beaucoup."* A la fois centre politique et économique, lieu culturel avec des temples et des parcs, riches en art et en architecture, Cheng Du possède également des universités et des instituts de recherches. C'est aussi un nœud important de la communication du sud-ouest de la Chine et une ville très commerçante : *"Les petites échoppes traditionnelles avoisinent les grandes surfaces... et comme à Montpellier, on peut faire ses courses à Carrefour ou à Auchan !"*, ajoute-t-elle.

DU PIMENT À TOUTES LES SAUCES

"Cheng Du est une ville agréable à vivre. Elle est située dans une cuvette, cernée par des montagnes, explique Nan Ping Gao. Tout y pousse : des fruits et des légumes de toutes sortes, mais là-bas, chacun a sa saison propre.... La cuisine de Cheng Du est mal connue en Europe, elle est pourtant renommée dans toute l'Asie. Son école de cuisine est très célèbre. *"A Cheng Du, les gens aiment bien profiter de la vie... et mangent toute la journée. Pendant les repas qui comptent 5 à 6 plats, les gens consomment indifféremment du salé et du sucré, et tout est excessivement pimenté."* Ce goût pour les plats relevés c'est une des spécificités de Cheng Du : on assaisonne tout - et beaucoup - avec du poivre de Sichuan, du gingembre, de l'ail et du piment...

LA SANTÉ PAR LES PLANTES

"La ville a beaucoup changé, mais les gens de Cheng Du ont conservé leurs traditions", poursuit Nan Ping Gao. Dans les maisons de thé, équivalent des cafés français, on vient pour se détendre, discuter, écouter des récitals de chansons, des contes et des légendes. *"On y déguste aussi du thé aux goûts différents : au jasmin, au sésame, à la cacahuète, à la datte chinoise, mais également à la fleur, un parfum très prisé en Chine. La spécialité, c'est également le thé médicinal, fait avec des graines qui fortifient la santé. Parce que les maisons de thé c'est aussi cela : un endroit où l'on peut passer un bon moment tout en préservant sa santé."* précise-t-elle. La tradition médicale de Cheng Du remonte à loin. Et de cette tradition remonte également l'existence des restaurants médicaux où des médecins donnent des consultations : *"Après vous avoir examiné, pris votre pouls, regardé la couleur de votre teint, ils rédigent leurs prescriptions en vous conseillant tel ou tel plat: des herbes, des champignons sauvages..."*

L'OR DE CHENG DU

"A Cheng Du, un seul artiste est capable de changer de maquillage en quelques secondes et en un seul mouvement de tête, offrant instantanément, tel un caméléon une multitude de visages.", explique Madame Gao. L'Opéra de Sichuan de Cheng Du est très célèbre, c'est la principale forme du théâtre traditionnel chinois. Son jeu scénique qui combine le chant, la danse, le mime et l'acrobatie guerrière possède une haute valeur artistique. *"Cette technique ancestrale du changement de visage est un secret. Un secret constituant un héritage qui ne se révèle que de maîtres à élèves. Seuls cinq artistes dans le Sichuan sont dans la confidence... En Chine, cet opéra de Sichuan est considéré comme un trésor".*

MILLE BAMBOUS POUR MILLE PANDAS

Egalement trésor national et emblème de Cheng Du, le panda géant vit uniquement dans la province de Sichuan, *"il y pousse mille variétés de bambous qu'ils dévorent à raison de 9 kg par jour."* Toutes sortes de légendes courent à son sujet et notamment sur leur étrange pelage tacheté. L'une d'elles raconte qu'à l'origine, les pandas étaient blancs. Tout a changé le jour où ils se rendirent à l'enterrement d'une petite fille. Leur tristesse était si grande qu'ils se frottèrent les yeux pour essuyer leurs larmes, se consolèrent en s'entourant de leurs bras et se bouchèrent les oreilles afin de ne plus entendre les pleurs : mais ce jour-là en signe de deuil, comme le veut la coutume, ils avaient enduit leurs mains de cendre... *"Le panda est un animal très rare, en voie de disparition : il en reste à peine un millier, termine Nan Ping Dao. Et c'est à Cheng Du que se trouve le centre international de recherche sur les pandas".*

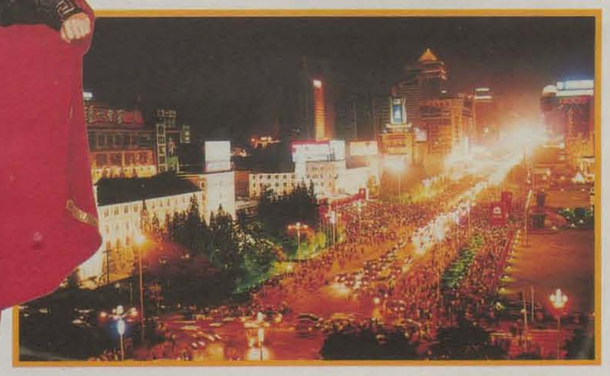

Montpellier / Cheng Du : 1er jumelage Franco-chinois de villes

- Des échanges annuels de boursiers permettent à des étudiants montpelliérains ayant une bonne connaissance du chinois, de passer une année universitaire à Cheng Du et de bénéficier d'une formation approfondie de la langue.
- Des accords inter-universitaires ont été signés entre l'Université du Sichuan et l'Université Paul Valéry.
- Des collaborations se sont étendues à divers domaines techniques: urbanisme et architecture
- Une équipe de Médecins du Monde de Montpellier lance un programme de prévention contre le sida pour les travailleurs itinérants.

Agenda de la Maison des Relations Internationales

- du 4 au 15 novembre : exposition "Les 53 étapes du Tôkaidô", de l'association Horizons Japonais.
- du 18 au 30 novembre : exposition et conférence de la Quinzaine des Tiers Mondes.
- du 25 au 30 novembre : semaine écossaise.
- 10 décembre : Café actualité par le Centre de Documentation des Tiers Mondes (C.D.T.M.).

Les associations chinoises de Montpellier

- China France Agora : 26 Rue Cité Benoit, Tél. : 04 67 99 65 29. Mel : chifrago@hotmail.com et Site Internet : http ://www.chine-france-agora.com
- Eurasia : 14 Descente en Barrat, Maison Tiers Monde MRI, Tél. : 04 67 64 23 61.
- Association des étudiants chinois : Université Paul-Valéry, Tél. : 04 67 45 50 45.

Maison des Relations Internationales

Hôtel de Sully, esplanade Charles de Gaulle
Tel : 04 67 34 70 11
Mel : relations.internationales@ville-montpellier.fr
Sites internet : www.ville-montpellier.fr et (en anglais): http://www.chinats.com/chengdu et http://www.chinanow.com

Calendrier des manifestations sportives

• **3 novembre :**
Rugby à XIII : Montpellier /Ste Livrade, 15h, stade Claude-Béal ; Football MHSC / Soyaux, 15h, annexe Mosson.

• **6 novembre :**
Handball : MHB / Dunkerque, 20h30, palais des sports René-Bougnol.

• **9 novembre :**
Football : MHSC / Sedan, 20h, Stade La Mosson.

• **15 au 17 novembre :**
45e Critérium des Cévennes : (Automobile ASA Hérault), Complexe Mosson.

• **17 novembre :**
Handball : MHB Ligue des champions, 17h, palais des sports René-Bougnol.

• **18 novembre :**
Volleyball : MTP Volley Pro / PUC, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.
(Match télévisé sur Eurosport).

• **23 novembre :**
Football : MHSC / Bastia, 20h, La Mosson.

• **24 novembre :**
Handball : MHB Ligue des champions, 17h palais des sports René-Bougnol ;
Rugby à XIII : Montpellier / Toulouse Ovalie, 15h, Stade Claude-Béal ;
Football : MHSC / St Brieuc, 15h, annexe Mosson.

• **26 novembre :**
Volleyball : MTP Volley Pro / Toulouse, 20h, Palais des sports Pierre-de-Coubertin.

• **1er décembre :**
Rugby : MRC / Brive, 15h, Stade Sabathé ;
Course à pied, 18e édition des 20 kms de Montpellier, 10h, place du Nombre d'Or.

• **4 décembre :**
Football : MHSC / Monaco, 20h, La Mosson;
Handball : MHB / Ajaccio, 20h30, palais des sports René-Bougnol.

• **8 décembre :**
Handball : MHB Ligue des champions, 17h, palais des sports René-Bougnol.

PARTENARIAT VILLE, ASSOCIATIONS SPORTIVES

Sport à proximité, dans tous les quartiers !

Avec des associations partenaires, la Ville développe dans les quartiers, des pôles sportifs qui permettent à tous de découvrir et de s'initier gratuitement à de nombreuses disciplines sportives.

La capoeira, la boxe thaïlandaise, l'aviron, l'escalade, le tambourin, les claquettes, la lutte, le pétéca ou tout autre sport vous tente ? Qu'à cela ne tienne, toute l'année et pendant les vacances scolaires, plus d'une cinquantaine d'associations qui ont conclu un accord de partenariat avec la Ville, proposent des stages et sessions d'initiation dans les gymnases et sur les stades et terrains de sport des quartiers.

Au total, 32 disciplines différentes sont déclinées pour satisfaire au maximum les goûts des enfants, des adolescents et des adultes montpelliérains.

UN PARTENARIAT AVEC CLUBS D'ÉLITE ET CLUBS DE PROXIMITÉ

Cette opération "sports tous azimuts" dans les quartiers séduit et a déjà séduit énormément. En 2001, ils ont été quelque 127 000, dont 22 600, encadrés par les associations, à avoir participé aux animations mises en place dans le cadre d'un accord Ville / associations. Un nouveau partenariat vient d'être conclu pour la période 2002 / 2003, gage d'une synergie entre la Ville et le tissu associatif. Et sur le terrain, ce sont tout autant les clubs phare que les clubs des quartiers qui travaillent conjointement avec les éducateurs sportifs du service des Sports. L'objectif est de développer la pratique du sport au plus près des Montpelliérains, tout en favorisant la découverte de nouvelles disciplines par le plus grand nombre. C'est également l'occasion dans le même temps, à l'image du Montpellier handball (MHB) et du Funny-Riders (roller) de tenter de faire naître des vocations et de mener de front des actions éducatives pour sécuriser la pratique sportive.

HANDBALL PARTOUT ET POUR TOUS

"Nous cherchons à transmettre aux enfants le bonheur de jouer tout en leur donnant le sens et le goût de l'effort", explique Robert Molines, président du Montpellier handball (MHB), *"on croit beaucoup aux vertus éducatives du sport"*. Cela fait maintenant nombre d'années que le MHB travaille en partenariat avec la Ville, avec pour objectif le développement de la "culture handball " à Montpellier. *"Nous avons mis en place un vaste programme que nous avons appelé "Handball partout et pour tous ". Il consiste en cycles de formation destinés aux enfants des écoles, mais aussi en animations et stages d'initiation hors temps scolaire pour les enfants des quartiers"*. L'an dernier, plus de 8000 jeunes Montpelliérains ont été sensibilisés au handball. Mais c'est vrai aussi que les joueurs de l'équipe fanion, leader des clubs français, une des meilleures équipes d'Europe qui compte 6 champions du monde, s'impliquent énormément dans ce partenariat MHB / Ville. Une fois par mois, ils viennent transmettre leur flamme, à la grande joie des enfants des quartiers, en faisant - rien que pour eux - des matches de démonstration. De quoi susciter bien des vocations... !

PRENDRE DU PLAISIR ET LE PARTAGER

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au Funny-Riders, on ne boude pas son plaisir. Pour Bernard Montiel, son président, le roller est une discipline sportive *"vraiment sympa, conviviale et à la portée de tous"*. C'est également "un moyen de locomotion agréable et écologique. *"C'est vrai qu'au Funny, le roller permet d'effectuer des circuits, des parcours hebdomadaires ou mensuels en ville et dans la région et de participer en France et à l'étranger, à des marathons et fêtes du roller. Mais, au-delà de cette joie de pratiquer et de partager, le mot d'ordre du club est la sécurité. C'est dans cette optique que le partenariat a d'ailleurs été conclu avec la Ville. Les adhérents du club participent à l'encadrement de manifestations qui se déroulent à Montpellier. On a pu les voir assurant l'organisation et la sécurité du Téléthon, du Sidaction et plus récemment de "Globule roulé" et de En ville sans ma voiture. Mais c'est lors des stages d'initiation mis en place dans les quartiers que les organisateurs misent sur une prise de conscience des enfants et des parents sur les risques de la pratique sans protection : "On y apprend les techniques de base du roller : rouler- freiner- tourner, mais à une condition : respecter le code de la route et se protéger."* Et d'ajouter : *"La sécurité est notre affaire à tous : les protège-poignets, les genouillères et le casque ne sont pas obligatoires : ils sont INDISPENSABLES ! "*.

Pour tous renseignements :
Info Animation Sports, tél. : 04 67 34 72 73

Georges Frêche et Patrick Vignal, adjoint au maire délégué aux sports

Les associations sportives partenaires

Arts martiaux : Académie des Arts Martiaux, Montpellier Tae Kwon Do ; **Athlétisme :** Montpellier Athlétisme ; **Aviron :** Club Aviron Montpellier ; **Base ball :** Montpellier Castelnau Base Ball; **Basket ball :** Croix d'Argent Basket , Montpellier Basket Club ; **Bowling :** Ecole de Bowling ; **Boxe :** Ring Athlétic ; **Boxe Thaïlandaise :** Association Puissance Thaï ; **Boxe française :** Montpellier Boxe Française ; **Canoë kayak :** MUC Canoë Kayak ; **Claquettes :** Claquettes en Vogue ; **Cyclisme :** Montpellier Hérault Cyclisme ; **Capoeira :** Association Senzala ; **Danse :** Création et mouvement ; **Escalade :** Bleu vertige, Scalata Nature Enfants; **Football :** FC Petit Bard, As Arceaux Montpellier, Nouvelle Vague des Cévennes, RC Lemasson, Grand M Estanove, Association St Martin Gazelec ; **Football américain :** Association Les Mustangs ; **Gymnastique :** CEP Montpellier gym , Montpellier GRS; **Handball:** MUC Handball, Montpellier Handball ; **Judo :** Montpellier Judo stage ; **Lutte :** MUC lutte ; Modélisme : As. modéliste occitane ; **Rollers :** Funny-Riders, Montpellier Roller, Roller Scholl Montpellier ; **Rugby :** Montpellier League Rugby XIII, Montpellier Rugby Club ; **Skate board :** Association Attitude ; **Sport d'orientation :** Montpellier Sports Orientation ; **Tambourin :** Comité 34 Tambourin ; **Tennis de table :** Montpellier Tennis de Table ; **Tir à l'arc :** Montpellier Arc Club ; **Voile :** Latina Cup ; **Volley ball :** As Croix d'Argent Volley, Montpellier Volley, ASBAM Volley Ball, ASBAM ; **Beach Volley :** Volley Loisir montpelliérain ; **Divers :** ASPTT Omnisports, Pétéca club de Montpellier.

DU 15 AU 17 NOVEMBRE

45e Critérium des Cévennes : départ et arrivée au Complexe de la Mosson !

• Vérifications techniques des véhicules, le vendredi 15 novembre de 14h à 17h30, avec marquage des pneumatiques de 10h à 18h30, première réunion du collège des commissaires sportifs à 19h15 et publication des équipages admis à prendre le départ à 20h.
• Départ, le samedi 16 novembre, de 7h à 10h40 pour Le Vigan via Ganges.
• Arrivée, podium et remise des prix, le dimanche 17 novembre, de 16h40 à 18h30.

Contact : Automobile ASA Hérault, Tél. : 04 67 61 00 99.

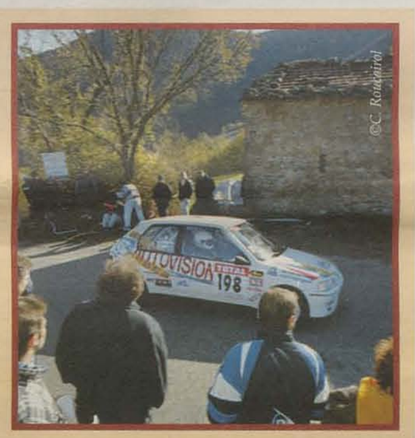

30 NOVEMBRE, 1er DÉCEMBRE

Le salon des aventuriers de l'extrême et des sportifs de haut niveau

Un congrès médical événement est organisé sur les thèmes "Santé, Aventure, Médecine" les 30 novembre et 1er décembre au Corum. Ce salon grand public permettra des rencontres exceptionnelles entre des aventuriers de l'extrême, des sportifs de haut niveau et des médecins qui feront la promotion des pratiques sportives et de l'évasion pour un maintien du capital santé et un meilleur équilibre de vie. Au programme : témoignages de victimes de handicaps ayant surmonté leur différence, ateliers, démonstrations, exposés et conférences, animées par des experts de disciplines sportives auxquels se joindront 600 médecins et également des conquérants de l'extrême : Manuel Amoros, grand champion dans le monde du football, Jean-Pierre Beltoise ex-pilote de Formule 1, Alain Bombard dans le cadre du 50e anniversaire de son expérience de survie en naufragé volontaire, Jean-Louis Etienne, marcheur et aventurier du pôle, Michel Fournier, le parachutiste au fabuleux saut stratosphérique, Pierre Frolla, recordman de plongée en apnée, Christine Janin, médecin et alpiniste, fondatrice de "à chacun son Everest", Dany Cleyet Marrel, explorateur sur le "Radeau des cimes" et bien d'autres acteurs de l'aventure venus à la rencontre de leurs pairs.
Info et programme sur le site - www. medecine-aventure.org

SALON DE NOËL

Jouets, modélisme, multimédia, jeux vidéo, jeux de société, décoration de Noël, chocolats... Le Salon de Noël qui se déroulera du 29 novembre au 2 décembre transformera le Parc des Expositions de Montpellier en un immense espace de jeux et de rêves ou petits et grands pourront découvrir, sur plus de 20 000 m², tout ce qui se rapporte à la fête et à Noël.

5e EXPOSITION DES ANTIQUAIRES DE MONTPELLIER ET DE L'AGGLOMÉRATION

L'Association Nouveau Sainte-Anne organise du 22 au 25 novembre au Carré Sainte-Anne (10h-19h, entrée libre) la 5e exposition des Antiquaires de Montpellier et de l'Agglomération. Thème choisi cette année : les Boutis.

RECTIFICATIF

Le Consulat de la République Algérienne Démocratique et Populaire à Montpellier (cf notre article sur les consulats étrangers à Montpellier dans le n° 261 de Montpellier Notre Ville) souhaite apporter les précisions suivantes : le Consul est Monsieur Hamid Haraigue et le consulat dispose d'une chancellerie située au 12, boulevard des Arceaux - 34 000 Montpellier, ouverte de 8h30 à 15h du mardi au vendredi et de 8h à 14h le samedi.

BISTROT DES ETHNOLOGUES

Le Bistrot du 19 novembre (20h30 au Sax'Aphone, 24, rue Ernest Michel à Montpellier) sera consacré au thème "Hospitalité : code ou sacrifice ?". Parmi les invités : Anne Gotmand, directrice de recherche au CNRS.

LA FAIM TUE TOUTES LES 4 SECONDES

La nouvelle campagne de sensibilisation de l'association Action contre la Faim nous rappelle que, chaque jour, 24 000 personnes meurent de la faim, soit plus d'une personne toutes les 4 secondes. Action contre la Faim intervient auprès de 5 millions de personnes chaque année.
Ses programmes associent 4 domaines clés de la lutte contre la faim : la nutrition, la sécurité alimentaire, l'eau et la santé.
Pour envoyer un don : Action contre la Faim, 4, rue Niepce, 75014 Paris.

AVEC L'APEMA, LES ENFANTS MALADES PEUVENT CONTINUER À SUIVRE LEUR SCOLARITÉ

La maladie et l'accident qui imposent une immobilisation forcée sont toujours dommageables pour l'enfant scolarisé. Pour éviter que ne s'installe un retard difficilement rattrapable, des enseignants bénévoles de l'Association pour l'Enseignement aux malades ou accidentés (APEMA) interviennent gratuitement auprès de l'élève malade, à l'hôpital ou à son domicile, quel que soit son niveau d'étude. Le suivi est régulier, personnalisé et amical et il tient compte de l'état de fatigue de l'enfant. L'APEMA, association agréée par le ministère de l'Education nationale, est actuellement bien implantée à Montpellier et à Béziers, mais souhaiterait proposer également ses services dans tout le département. Elle cherche aussi des enseignants qui puissent donner de façon ponctuelle quelques heures de leur temps, les frais de déplacements étant remboursés. Si vous vous sentez concernés en tant que parent ou êtes enseignant et souhaitez apporter votre concours à l'action de l'APEMA, Contactez l'APEMA Montpellier au 04 67 47 66 48.

GRANDES VOIX COSAQUES

Les Grandes Voix Cosaques de l'ensemble Kouban se produiront le 6 décembre à 20h45 à l'église des Saints François. Au programme, des polyphonies Cosaques et Ukrainiennes, des chants liturgiques Orthodoxes et de grands classiques Russes. Renseignements, réservations auprès de l'office du tourisme (04 67 60 60 60), de la paroisse (04 67 65 71 55) et dans les points de location habituels.

FORTE FRÉQUENTATION POUR L'EXPOSITION SYMBOLES SACRÉS

L'exposition Symboles Sacrés organisée par le musée Fabre et les musées de Rouen, Rennes et Lyon, grâce à l'action décisive du FRAME a accueilli en 11 semaines 32 000 personnes.

Bicentenaire de la Légion d'Honneur

Suite des biographies d'illustres légionnaires montpelliérains proposées par la SEMLH à l'occasion du bicentenaire de la Légion d'Honneur

Chaptal

"Un grand savant, un grand politique, un grand administrateur , un grand serviteur de la France et de l'humanité" (Gabriel Hanotaux)

C'est en septembre 1774, l'année même où Louis XVI monte sur le trône de France que le jeune Jean-Antoine Chaptal, âgé de 17 ans, quitte son Gévaudan natal, nanti du diplôme de maître ès art, pour aller s'inscrire à l'école de médecine de Montpellier. Son oncle, le docteur et professeur Chaptal, célibataire aisé, l'accueille avec empressement dans sa maison de la rue de la Loge.

Pendant les 25 années qu'il passera à Montpellier, Chaptal déploiera une activité remarquable et sera tour à tour un brillant universitaire, un ingénieux industriel et un perspicace administrateur ayant déjà l'étoffe d'un homme d'état.

Etudiant, chercheur, professeur, Chaptal le fut avec bonheur, aussi bien en médecine qu'en botanique, géologie ou chimie. Se rappelant les consignes de sévérité et l'accueil assez bourru de son oncle *"vieux garçon"*, Jean-Antoine avouera plus tard : *"Il faut être fait dès l'enfance à la dure, à la nourriture grossière, aux rudes vêtements."* Il a appris à se lever de bonne heure en tant qu'étudiant et conservera cette habitude durant toute sa vie.

Chaptal est tout naturellement chez lui dans le Jardin des Plantes fondé en 1593 par un édit d'Henri IV, qui contient plus de 1600 espèces. Son sens inné de paysan trouve une saveur vivante à cet enseignement qui sert la médecine par la connaissance des simples.

Avec la belle ardeur encyclopédique du 18e siècle, il rédige en latin sa thèse de bachelier en médecine ayant pour titre : *"Coup d'œil physiologique sur les sources des différences parmi les hommes au point de vue des connaissances scientifiques."* Savants et bourgeois, membres des Etats et gens de robe découvrent alors en lui un "honnête homme" au sens classique, ayant un esprit juste, une sensibilité jeune, un ardent désir de vérité, d'équilibre, d'harmonie.

Sur le conseil de Monseigneur Dillon, archevêque de Narbonne et président des Etats du Languedoc, et l'appui de Cambacérès, l'oncle Chaptal finit par accepter que son neveu aille se perfectionner à Paris : l'adolescent y deviendra homme mûr et savant. C'est là qu'il découvre la prodigieuse puissance de la chimie *"où tout se fait en nombre, en grandeur et en poids"*.

"LA SCIENCE EST UN OUTIL DE MERVEILLEUX SERVICE"

Chaptal revient à Montpellier comme professeur pour la session de novembre 1781.

Pour lui la science est un *"outil de merveilleux service. Utile partout ailleurs, l'étude de la chimie devient indispensable en Languedoc. Un commerce actif, des manufactures nombreuses, une terre qui par le contraste le plus étonnant offre à la fois les produits du Midi et ceux du Nord, des mines riches dans les Cévennes où la stérilité du sol rend leur exploitation nécessaire, une abondance de vin qui en permet la distillation, des salines que l'on peut multiplier à son gré..."*

Ce jeune savant de 24 ans établit alors le plus séduisant des projets : il dresse les grandes lignes d'un programme d'équipement de cette province languedocienne et d'audacieuses réalisations économiques.

Son succès industriel est fulgurant : il parcourt toute la province, bâtit de nouvelles fabriques, diversifie ses productions, ses recherches. Il s'intéresse à la fermentation des vins (plus tard le nom de chaptalisation sera donné à l'un de ses procédés de sucrage).

Le 10 juin 1788, l'Académie des sciences de Paris lui décerne son prix annuel pour la troisième fois et Louis XVI lui accorde deux cents ans de noblesse, les armes et le cordon de Saint-Michel.

C'est, à 32 ans, une exceptionnelle consécration de son talent hors du commun. Les événements de 1789 vont lui permettre de se mettre au service de la liberté. Son usine parisienne produit 35 000 livres de poudre par jour.

Bonaparte le nomme conseiller d'état en 1799, puis sous l'Empire, ministre de l'intérieur. C'est lui qui restaure le Louvre et le convertit en musée. Il fait aussi percer la rue de Rivoli, organise le jardin des plantes, crée l'école des arts et métiers, ouvre deux passages à travers les Alpes, le Simplon et le Mont Cenis.

Il meurt à 76 ans.

R. Castel

Etienne Bouisson - Bertrand

Ce brillant chirurgien, malgré une intense activité médicale, prit une part importante à la vie sociale de Montpellier et du département de l'Hérault

Né à Mauguio, en 1813, d'un père ancien soldat de l'Empire et d'une mère fille d'un médecin, il fait de sérieuses études classiques au collège de Montpellier. A seize ans, il entreprend des études médicales et chirurgicales qui, à l'époque, allaient de pair. En 1832, il est chirurgien interne à l'hôpital général, puis à l'Hôtel-Dieu Saint Eloi. A 23 ans, il sort premier de l'agrégation de chirurgie. Nommé en 1837 à la chaire de physiologie de la faculté de médecine de Strasbourg, il revient à Montpellier trois années plus tard pour occuper la chaire de pathologie externe.

Doyen de la faculté de médecine en 1868, il rénove les locaux vétustes et agrandit les bâtiments. Il porte une attention particulière à la bibliothèque et à la documentation médicale à destination des étudiants. Il suit avec une attention particulière l'évolution de la médecine et de la chirurgie et il est à l'origine de la création de plusieurs chaires spécialisées.

Recteur de l'académie de Montpellier de 1873 à 1876, il élabore le projet de création d'une faculté de droit et d'un grand centre universitaire.

Malgré son activité intense dans le domaine médical, Bouisson a encore du temps pour prendre une part à la vie sociale, non seulement comme conseiller municipal de Montpellier, mais aussi comme député de l'Hérault dans l'assemblée de 1871 où il siège au centre droit. Il est l'auteur de rapports remarqués sur l'organisation du service de santé militaire dont la guerre récente avait souligné les insuffisances.

Il reprend ses cours à la faculté lorsque l'Assemblée Nationale est dissoute et enseigne pratiquement jusqu'à sa disparition survenue à Grammont en 1884.

Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut, il avait été nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1849, Officier en 1864. Il a fondé plusieurs prix à la faculté de médecine et publié plus d'une centaine d'ouvrages dont certains sont demeurés longtemps d'actualité comme le "Traité théorique et pratique de la méthode anesthésique appliqué à la chirurgie" (1850).

Le nom de Bertrand accolé à celui de Bouisson était celui de l'épouse de l'ancien doyen de la faculté de médecine. Elle était propriétaire du domaine de Grammont qu'elle légua à la faculté en 1893. A ce domaine, s'ajoutaient différents legs qui servirent à fonder l'institut Bouisson Bertrand en 1897 qui comprenait différents laboratoires de recherches et d'analyses, entre autre un laboratoire de bactériologie et de sérologie.

Première saison pour "Euterp."*, opéra et orchestre nationaux de Montpellier

En compagnie d'Elysé Lopez, Président de l'association "Euterp.", coup de projecteur sur la tournée de l'Orchestre National de Montpellier en Europe Centrale ainsi que sur la fusion entre l'orchestre et l'opéra et sur la saison 2002-2003 qui vient de débuter.

Il y a quelques semaines, vous avez accompagné l'Orchestre National de Montpellier en tournée en Europe Centrale. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Elysé Lopez. Cette tournée en Europe Centrale a été un grand succès. Un grand succès artistique, d'une part, avec six concerts (trois en Hongrie, un en Slovaquie et deux en République Tchèque) de l'Orchestre National de Montpellier dirigé par Friedemann Layer, avec la participation des solistes Pierre Amoyal et Augustin Dumay, mais aussi un grand succès logistique grâce à tous les personnels de régie qui, sous la houlette de Philippe Grison, ont fait preuve d'un réel talent d'organisation. Nous revenons fiers et émus d'avoir participé à cette tournée qui restera, pour nous tous, inoubliable. Etre reçu dans cette région d'Europe qui est la terre promise de la musique, où les gens l'aiment et la pratiquent, est quelque chose de très fort. Recevoir la reconnaissance de ces publics et des organisateurs locaux, c'est un peu, pour nous, comme recevoir un label de qualité internationale. Les musiciens sont tous volontaires pour repartir ! Mais rassurons les mélomanes montpelliérains: il n'est pas question que l'orchestre les laisse tomber !

Justement, revenons à Montpellier. Que va changer la fusion entre l'Orchestre et l'Opéra ?

E.L. La fusion va permettre d'accentuer la synergie et d'apporter davantage d'harmonie entre les activités des uns et des autres. Par ailleurs, des moyens pourront aussi être mis en commun et des économies d'échelle seront ainsi rendues possibles du fait même de la fusion. Bien évidemment, les statuts des différents personnels seront respectés. Dans ce domaine, les spécificités propres à chaque secteur ont été prises en compte et l'intérêt de chacun a été scrupuleusement préservé. En fait, pour résumer, on peut dire que la fusion permet la mise en musique commune de deux entités qui jouaient auparavant leur propre partition. C'est une évolution qui sera bénéfique pour tous.

La saison 2002-2003 comporte-t-elle déjà des signes de ces changements ?

E.L. Le premier changement concerne la durée de la saison qui s'aligne désormais sur l'année civile. Sauf pour cette première saison qui englobe, en plus de l'année 2003, la fin de l'année 2002. Ainsi, la saison qui vient de débuter, qui s'annonce par ailleurs comme une saison particulièrement riche, court jusqu'au 31 décembre 2003. Cela sans majoration des abonnements, ce qui est l'un des choix politiques de l'association afin que le public le plus large possible puisse accéder à notre programmation.

Un dernier mot, plus personnel peut-être, sur ce que vous apporte la présidence d'"Euterp" ?

E.L. C'est une expérience très enrichissante. On ne se rend pas compte, même lorsque l'on est un amateur passionné et averti, de la foule de compétences qu'il faut pour faire fonctionner un orchestre et un opéra. La chance de Montpellier est justement de disposer, à tous les niveaux, d'hommes et de femmes de grande qualité et entièrement dévoués à leur art. C'est aux musiciens, aux techniciens, ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui travaillent dans l'ombre qu'il faut rendre hommage. Ainsi, évidemment, qu'à René Koering, Surintendant de la Musique, Philippe Grison et Christoph Seuferle, directeurs, respectivement, de l'Orchestre National et de l'Opéra National et Renée Panabière, Administrateur Général. Pouvoir travailler avec des professionnels aussi efficaces, dont la dimension humaine est aussi considérable et qui apportent tant au rayonnement culturel de Montpellier et de sa région, voilà qui rend ma fonction particulièrement attirante.

*Euterpe : déesse grecque de la musique

© Marthe Lemelle

L'Orchestre National de Montpellier

Euterp. En novembre à l'Opéra et à l'Orchestre

Concerts symphoniques
La Vedova scaltra, d'Ermanno Wolf-Ferrari, comédie lyrique en trois actes (donnée en version concert) de Mario Ghisalberti d'après la comédie de Carlo Goldoni. Le 8 novembre (20h) et le 15 novembre (15h), opéra Berlioz, le Corum.

Ewa Kupiec (piano) et Jacques Amade (orgue), le 13 novembre (20h30) et le 17 novembre (10h45), opéra Berlioz.

Concerts Amadeus
Scarlatti et Schumann par Fabio Grasso (piano), le 5 novembre (20h30) dans la salle Pasteur du Corum.

Toinon et Toinette, de François-Joseph Gossec (livret de Jean-Augustin-Julien Desboulmiers), opéra comique en deux actes (donné en version concert) par Les Talents Lyriques en résidence à Montpellier (direction : François-Joseph Gossec), le 26 novembre (20h30), à l'opéra Comédie.

Spectacles lyriques
Monsieur Choufleuri, restera chez lui le..., de Jacques Offenbach (livret de Monsieur de Saint-Rémy), opéra bouffe en un acte, le 16 novembre (19h) au Théâtre Jean Vilar.

Medea, opéra en trois actes de Luigi Cherubini (livret de François-Benoit Hoffmann), le 29 novembre et le 3 décembre à 20h, le 1er décembre à 15h, opéra Berlioz.

Renseignements, réservations : 04 67 616 616.

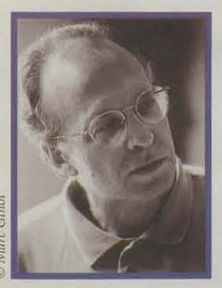
© Marc Ginot

JEAN-CLAUDE FALL :

"L'avenir de la création et de la diffusion artistique est menacé."

Directeur du Théâtre des Treize Vents, metteur en scène, Jean-Claude Fall est également Président du Syndeac* C'est à ce titre qu'il exprime ses craintes concernant l'avenir de la création et de la diffusion artistique.

A quoi est dû le mécontentement exprimé par les intermittents du spectacle et par les entreprises artistiques et culturelles représentées par le syndicat que vous présidez ?

Jean-Claude Fall. Trois grands dossiers, dans lesquels des orientation ou des décisions ont récemment été prises par le gouvernement, sont à l'origine de notre mécontentement et des craintes que nous exprimons pour l'avenir de la création et de la diffusion artistique. Il s'agit, d'une part, du doublement des cotisations d'assurance-chômage appliqué depuis le 1er septembre 2002 pour les intermittents du spectacle, ainsi que, d'autre part, de la baisse de près de 5% du budget de la culture pour 2003, et enfin, du manque total de concertation en matière de décentralisation culturelle.

Ce sont de réelles menaces pour la création et la diffusion artistique ?

J.-C. F. Bien sûr. Le doublement des cotisations d'assurance-chômage pour les intermittents du spectacle, par exemple, est une décision qui met en danger tous les projets de création. C'est une mesure discriminatoire qui menace l'équilibre financier, déjà précaire, de bon nombre de compagnies et d'établissements. Pour ce qui est du budget 2003, en baisse de près de 5%, il traduit le renoncement du gouvernement à mener une politique publique forte en faveur des arts et de la culture. Outre que cela aura forcément des conséquences au niveau des crédits de fonctionnement et d'équipement ainsi que dans les effectifs du ministère, cela constitue un manquement aux promesses du candidat Chirac visant à "sanctuariser" le budget de la culture.

Quelles sont les mesures que vous attendez ?

J.-C. F. Nous souhaitons que le budget de la culture traduise une véritable ambition culturelle pour le pays, nous demandons l'adoption par les parlementaires d'une loi-cadre pour la culture, nous demandons aussi que le régime spécifique de l'assurance-chômage pour les artistes et les techniciens du spectacle vivant soit pérennisé et enfin que le ministère de la culture aide les compagnies et les établissements à supporter les dépenses supplémentaires générées par le doublement des cotisations d'assurance-chômage. C'est pour cela que nous avons manifesté le 21 octobre dernier à Paris comme dans les régions.

*Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles

agenda

La Galerie Photo - Le 1er Paparazzo

Tazio Secchiaroli
Autour du cinéma italien

Enfant de la banlieue romaine, né à quelques kilomètres de Cinecitta, Tazio Secchiaroli a passé sa vie entière un appareil photo à la main.
A la fin de la guerre, il se découvre photographe ambulant et prend des clichés de touristes et de soldats américains dans les rues de Rome et sur les plages d'Ostie. Dès le début des années 50, il intègre d'abord l'agence américaine International News Service puis Vedo, l'agence d'Adolfo Porry-Pastorel, père du photojournalisme italien, son maître incontesté.
Ce n'est qu'en 1954 qu'il s'offre son premier Leica grâce à un scoop qui fera vaciller la jeune république italienne : un reportage dévoilant les habitudes d'un homme politique important entrant et sortant d'une maison de tolérance. Il fonde sa propre agence, Roma Press Photo, et enchaîne reportages sur reportages, en mettant au point une technique très sophistiquée pour obtenir les résultats escomptés. Fellini, fasciné par le personnage, en fera son modèle dans la Dolce Vita, interprété par Marcello Mastroiani. De nombreuses scènes du film sont directement inspirées par des reportages de Secchiaroli. C'est encore Fellini qui trouva le nom à ce photographe avide de scoop, prêt à tout pour obtenir la bonne image qui fait vendre : Paparazzo, un terme qui deviendra très vite générique.
Mais le premier et le plus célèbre des paparazzi italiens abandonna son activité en 1961 pour se consacrer exclusivement au monde du cinéma. Photographe de plateau des plus grands, il sera également jusqu'à l'arrêt de sa carrière en 1983 le photographe exclusif de celle qu'il appela toute sa vie "la Signora Loren".
L'exposition présente des photographies réalisées au cours des tournages de La dixième victime (Elio Petri, 1965), de Tournesols (Vittorio De Sica, 1970), d'Accatone (Pier Paolo Pasolini, 1961), de Blow Up (Michelangelo Antonioni, 1966) et de Satyricon (Federico Fellini, 1969).

La Galerie Photo, esplanade Charles de Gaulle, jusqu'au 11 janvier 2003.

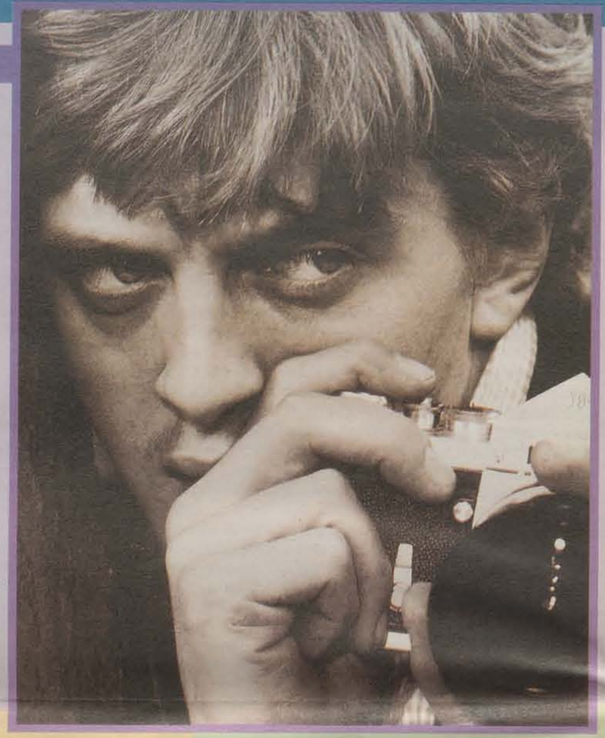

Portrait de David Hemmings par Tazio Secchiaroli lors du tournage de Blow Up (Antonioni, 1966)

L'Acte Chanson
Créée il y a 6 ans à Montpellier pour défendre et promouvoir la chanson d'auteur en Languedoc, l'association l'Acte Chanson regroupe des artistes (auteurs, compositeurs, interprètes, musiciens, comédiens, conteurs, metteurs en scène...) mais aussi, plus largement, des citoyens / spectateurs de la vie artistique régionale. A l'affiche de la programmation du dernier trimestre 2002, qui occupe désormais tous les jeudis soirs (21h) du cabaret l'Inédit : une soirée scène ouverte, chaque premier jeudi du mois, ainsi que des soirées établies en collaboration avec l'association Marco Polo (Davy Kilembé le 14 novembre, Gino de Zarlo les 10, 11 et 12 décembre) et des soirées découverte (Les Cosmo'Paulettes / Dominique Rabatel le 28 novembre, Pascal Gary / Fandor le 19 décembre).
Renseignements et réservations : 04 67 04 08 61.
L'Inédit, 47 rue Chaptal à Montpellier.

Les Noëls du Monde
Les Chœurs et les Solistes de l'Académie de Musique Alexandre Vachkin, accompagnés par l'Orchestre de Chambre de Moscou interpréteront les Noëls du Monde le 7 décembre à 20h30 à la Cathédrale.
Vente des billets : Fnac, Géant, Auchan, Carrefour, Ticket-Net et points de location habituels.

Pass' Culture
De 30% à 60% de réduction sur le cinéma et les spectacles, c'est ce que le Pass'Culture (mis en place l'an dernier par le CROUS de Montpellier et reconduit cette année avec le soutien, notamment, de la ville de Montpellier) propose aux étudiants qui peuvent ainsi bénéficier de tarifs imbattables sur un maximum de produits culturels : spectacles vivants (Treize Vents, Théâtre Jean Vilar, Orchestre, Opéra, Victoire 2...), festivals (Montpellier Danse, Radio France et Montpellier, Printemps des Comédiens, Cocazine...) et cinéma (Le Royal et le réseau Diagonal). Le Pass' Culture coûte 7,50 € et est délivré par le Crous (2, rue Monteil à Montpellier).
Renseignements : 04 67 41 50 96.

Concert de Noël des Violons de France
L'Orchestre Les Violons de France (soliste : Frédéric Moreau) se produira à Montpellier le 9 décembre à 21h en l'église Notre Dame des Tables (43, rue de l'Aiguillerie). Au programme de ce concert de Noël, Douce Nuit, Minuit Chrétien, l'Ave Maria de Schubert, l'Adagio d'Albinoni et les Quatre Saisons de Vivaldi.
Vente des places : Office du Tourisme, Fnac, Virgin, Galeries Lafayette et à l'église Notre Dame des Tables, une heure avant le début du concert.

Théâtre La Vista

Le Ratichon Baigneur
Boris Vian

Le spectacle propose une incursion (excursion) dans les méandres rafraîchissants et troublants de l'univers de Boris Vian, de la "Pataphysique" au roman noir, de la fantaisie dérisoire à la révolte grinçante. Ces textes peu connus qui n'ont pas été écrits pour la scène vibrent au rythme syncopé des élucubrations du célèbre satrape.

Par le Théâtre des Alentours.
Du 1er au 24 novembre
à La Vista.

Montpellier Danse 02

Gymnik
Danses traditionnelles slovaques

Les chants et les danses traditionnels de Slovaquie sont originaires des pays d'Europe centrale, de la République Tchèque à la Pologne, en passant par l'Ukraine, l'Autriche et la Hongrie. Ce folklore aujourd'hui encore très vivant est extrêmement riche et coloré. Il a été source d'inspiration pour de nombreux compositeurs célèbres tels que Brahms, Liszt, Bela Bartok, Kodaly et bien d'autres.
La troupe de danses traditionnelles slovaques Gymnik a été fondée en 1964 à l'Université de Bratislava. Les membres du groupe sont, pour la plupart, des étudiants. Gymnik présente un répertoire de danses traditionnelles de l'Est, du Centre et de l'Ouest de la Slovaquie. Ces danses peuvent être des solos, des duos, comme des danses de groupe. L'apport du chorégraphe Jan Blaho est extrêmement important. Il a su retrouver, pour chacune de ces danses, les chorégraphies d'origine, nous entraînant dans un tourbillon aux sources de traditions si vivantes et pourtant si peu connues.

Le 26 novembre, à 20h30 au Théâtre Jean Vilar.
Locations et renseignements : 0 800 600 740.

Gaël, la légende des fleurs

Spectacle jeune public

La forêt de Brocéliande se réveille... Salvador, peintre magicien, vient comme chaque jour rendre visite à Morgane la Fée. Mais aujourd'hui, une catastrophe vient troubler cette visite... Les couleurs ! Où sont donc passées les couleurs du monde ? Salvador découvre avec horreur la disparition des fleurs primaires qui donnent ses couleurs au monde... L'aventure peut commencer à dérouler son fil blanc... Et noir ! Spectacle drôle et rythmé, les époques en perdent la tête et se mélangent magiquement. Entre Moyen-Age et XXIe siècle, les enjeux et dangers restent les mêmes : préserver la forêt et tous ses habitants.
Spectacle jeune public (4 à 12 ans) par la Cie Atirdel.

Du 2 au 20 novembre.
Théâtre La Vista, 42, rue Adam de Craponne.
Tél. : 04 67 58 90 90.

Théâtre des Treize Vents

La décision
Bertolt Brecht
Mauser
Heiner Müller

Les trois sœurs, d'Anton Tchekov (à l'affiche de la saison 2001-2002 du Théâtre des Treize Vents) constituait le premier volet d'une réflexion sur la révolution russe dont les second et troisième volets sont La décision, de Bertolt Brecht et Hanns Eisler et Mauser de Heiner Müller. Présentées comme un diptyque didactique, ces deux pièces permettent, pour Jean-Claude Fall, qui en a signé la mise en scène (la création a eu lieu au cours du Festival d'Avignon 2002), de traiter de la révolution russe en ce *"qu'elle était d'abord porteuse d'espérance en une vie nouvelle où les hommes solidaires se mettraient au travail pour construire un avenir lumineux. La réalité de cette révolution fut tout autre. La question ultime de toutes les révolutions se posa à elle : la fin justifie-t-elle les moyens ? Question qui peut se décliner ainsi : ai-je le droit d'emprisonner au nom de la liberté, ai-je le droit d'exercer une dictature contre la dictature, ai-je le droit de donner la mort aujourd'hui au nom de la vie de demain ?"*

© Marc Ginot

Du 19 au 30 novembre
au Théâtre de Grammont.
Locations : 04 67 60 05 45.

Théâtre Jean Vilar

Vincent Delerm / Jeanne Cherhal
Concert en double plateau

© Phil Journé

© Mélanie Elbaz

Rencontre de deux jeunes talents prometteurs : lui a 25 ans, elle, tout juste 24.
Lui, Vincent Delerm, distille la poésie, pudique et élégante, des détails du quotidien : un magazine féminin, une conversation au zoo, l'inventaire d'un portefeuille créent un univers intimiste où la mélancolie se combine avec l'humour, telle cette relation secrète et vaine qu'il vit avec Fanny Ardant *"posée sur l'étagère, entre un bouquin d'Eric Holder et un chandelier blanc d'Ikéa"*.
Elle, Jeanne Cherhal, a le charme de la provocation : le sourire carnassier mais la dent douce, elle scrute son voisinage pour débusquer l'humain qu'il y a dans chaque être. Tour à tour gamine ou chanteuse réaliste, espiègle ou révoltée quand les errements du monde lui semblent insupportables, elle chante les relations, parfois simples comme bonjour, parfois complexes comme l'amour.
Le 28 novembre à 21h au Théâtre Jean Vilar.
Renseignements : 04 67 40 41 39.

Jamadoc

Reggae Festival

Attention, événement exceptionnel ! A l'affiche du Jamadoc Reggae Festival qui se déroulera le 14 novembre au Zénith Sud : Alpha Blondy, qui fêtera à cette occasion ses 20 ans de carrière, le poète Linton Kwesi Johnson avec le Dennis Bovell Dub Band, Tiken Jah Fakoly, nouvelle étoile montante du reggae et le groupe français Kabalisticks, programmé en première partie, qui permettra au public de découvrir la richesse du reggae hexagonal.

Le 14 novembre à
partir de 19h0
au Zénith Sud.
Locations aux points
de vente habituels.

Histoire de l'Hôpital Général et de l'Hôpital Saint-Charles de Montpellier

L'Hôpital Saint-Charles a tenu, jusqu'à sa fermeture récente, une grande place dans l'histoire de Montpellier.
Construit sur l'initiative du Roi Louis XIV et inauguré en 1682, l'Hôpital Général était destiné à abriter les vieillards, les personnes sans ressources et les orphelins. Pour construire cet hôpital, il a été fait appel à un brillant architecte montpelliérain, Jean Giral, à qui l'on doit la construction du pavillon des invalides et la chapelle.
Au XIXe siècle, on organisa sur le site un asile d'aliénés et un service d'obstétrique, tandis que l'Hôpital Général s'ouvrait à l'enseignement de la médecine en 1870. Quelques années plus tard, des spécialités médico-chirurgicales nouvelles comme la pédiatrie, l'urologie et l'oto-rhino-laryngologie se développèrent, donnant naissance à un véritable hôpital de spécialités. La construction, avant la seconde guerre mondiale, des cliniques Saint-Charles, à l'architecture novatrice, va permettre un brillant développement de ces spécialités, favorisé par la rencontre de personnalités médicales exceptionnelles.
C'est cette histoire, qui s'inscrit dans celle, plus large, de la médecine à Montpellier que le Professeur Robert Dumas - Chef du service Pédiatrie 1 de l'hôpital Arnaud de Villeneuve - a choisi de raconter, dédiant son ouvrage aux enfants qui ont vécu dans cet hôpital.
"Histoire de l'Hôpital Général et de l'Hôpital Saint-Charles de Montpellier" par le professeur Robert Dumas, avec la collaboration de Marie-Sylvie Grandjouan, Hubert Bonnet et André Durand. Editeur : Sauramps médical.

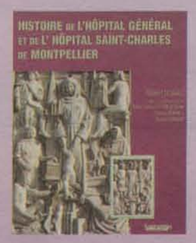

Le Zénith Sud
The National Dance Company of Ireland : 9 novembre, 21h / Dream Theater : 10 novembre, 18h30 / Coldplay : 12 novembre, 20h30 / Jamadoc Reggae Festival : 14 novembre, à partir de 19h / Ballet National de Marseille avec Marie-Claude Pietragalla: 15 novembre, 21h / Andalousie, opérette de Francis Lopez : 16 novembre, 15h / Laurent Voulzy : 18 novembre, 20h30 / Indochine : 26 novembre, 20h30 / Musique et Danses Viennoises avec le Budapest Strauss Symphony Orchestra et les Ballets Viennois Pannonia : 28 novembre, 15h et 20h30 / Franck Dubosc : 29 novembre, 20h30 / La Nuit du Blues – Tour 2002 avec Kenny Neal, Chicago Blues Festival et Ike Turner : 30 novembre, 20h30 / Ska-P et Massilia Sound System : 3 décembre, 20h30 / Casse-Noisette par le Ballet Impérial de Russie : 6 décembre, 21h / Foire aux disques et bandes dessinées : 8 décembre, de 10h à 18h.
Répondeur programmation du Zénith Sud : 04 67 64 50 00.

Le mois du film documentaire à la médiathèque Fellini
Coordonnée par l'Association Images en Bibliothèques, l'opération "Le mois du film documentaire" est destinée à mettre en valeur les collections de films documentaires des bibliothèques publiques et des lieux de diffusion culturelle.
Du 5 au 29 novembre, la médiathèque Fellini présentera une programmation bâtie autour de deux grands axes : "Le documentaire ethnographique", d'une part, en trois sections ("les précurseurs" du 5 au 8 novembre, "l'ethnologie et le cinéma" du 12 au 15 novembre, "regards comparés en Languedoc" du 19 au 22 novembre. Programme détaillé disponible à la médiathèque) et "Le documentaire engagé" d'autre part, avec quatre rendez-vous ("Parce qu'ils ont tué Ibrahim" le 26 novembre à 16h, "The Big one" le 28 novembre à 16h, "La Sociologie est un sport de combat" le 28 novembre à 18h, "Un coupable idéal" le 29 novembre à 16h).
Du 3 au 13 décembre, la médiathèque Fellini proposera, dans le cadre de la création du spectacle "Matière première" (aux Ursulines du 10 au 13 décembre), un hommage à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Dominique Bagouet : "L'univers cinématographique d'un chorégraphe : carte blanche à Dominique Bagouet" (suivi d'extraits de ses pièces chorégraphiques).

Biennale des jeunes créateurs
Du 6 au 15 juin 2003, la ville d'Athènes accueillera la 11e biennale des jeunes créateurs d'Europe et de la Méditerranée qui rassemblera 600 jeunes créateurs de moins de 30 ans, issus de 22 pays du bassin méditerranéen, qui représenteront leur ville dans 12 disciplines artistiques. La ville de Montpellier s'associe activement à cet événement et organise une sélection des artistes qui représenteront la ville à la biennale. Pour être sélectionnés, les jeunes créateurs doivent proposer un travail faisant preuve d'originalité, d'innovation et de recherche artistique. Les lauréats montpelliérains seront présentés au Carré Sainte Anne du 6 mars au 20 avril 2003, avant leur départ pour Athènes. Les dossiers réalisés par les jeunes artistes doivent être impérativement déposés au Carré Sainte Anne entre le mardi 5 et le vendredi 15 novembre 2002.
Renseignements : 04 67 60 82 42 (Carré Sainte Anne) et 04 67 40 74 32 (Direction des Affaires Culturelles).

Jazz Action Montpellier
The Joe Zawinul Syndicate : 2 novembre, 21h / Soirée Blues-Jazz spécial "Guitares Lag" : 7 novembre, 21h30 / Adama Drame "Sindi" : 8 novembre, 21h / Steel Band de Montagnac : 9 novembre, 21h / Louis Petrucciani Quartet : 14 novembre, 21h30 / Agathe Ze Bouse : 15 novembre, 21h / Yomira John : 16 novembre, 21h30 / "Ceora" Latin Jazz Sextet : 21 novembre, 21h30 / Général Alcazar : 22 et 23 novembre, 21h / Keyko Nimsay : 28 novembre, 21h30 / Georges Crebassa Quartet : 29 novembre, 21h.
JAM, 100, rue Ferdinand de Lesseps.
Tél. : 04 67 58 30 30.

Victoire 2
Capoeira Senzala : 2 novembre, 21h / Magma : 7 novembre, 21h / 100 Gr de têtes + invité : 8 novembre, 21h / Horace Andy : 13 novembre, 21h / Omar Sosa : 14 novembre, 21h / Compilation Montpellier 2002 : 15 novembre, 20h / Minino Garay & les tambours du Sud : 16 novembre, 21h / Aston Villa + invité : 21 novembre, 21h / Frandol + invité : 27 novembre, 21h / Joseph Arthur + invité : 30 novembre, 21h.
Victoire 2, domaine du Mas de Grille,
St Jean de Védas. Tél. : 04 67 47 91 00.

Les trésors cachés de la Faculté de médecine

Une nouvelle visite organisée par l'Office du tourisme va vous guider dans les dédales de salles inexplorées de la plus ancienne école de médecine d'Europe. Une "Aventure intérieure" dans neuf siècles de médecine montpelliéraine...

La Faculté de médecine occupe les anciens locaux d'un monastère médiéval et d'un palais épiscopal.

LES SALLES VOÛTÉES DU SOUS-SOL

Dans cette salle aux structures médiévales dont les voûtes ont vraisemblablement été refaites au 17e siècle se trouvent un nombre considérable de vestiges médicaux.

LA SALLE URBAIN V

Située à plus de sept mètres de profondeur, on y accède par un escalier étroit et pentu qui sinue entre d'épais murs de pierres grossières. Découverte en 1950, cette salle renfermait de nombreuses pierres sculptées. Parmi elles, deux clés de voûte : l'une d'elle enfouie au plus bas et en parfait état de conservation portait les armes d'Urbain V qui a donné son nom à la salle.

LA SALLE DES ACTES

Cette salle qui fut une chapelle, possède un riche décor composé de niches en trompe-l'œil, d'une alternance de cartouches en rocailles portées par des angelots et des trophées religieux, épiscopaux et pontificaux. Dans cette salle sont également accrochés 90 tableaux représentant les professeurs qui ont enseigné la médecine de la seconde moitié du 20e siècle à nos jours. Cette galerie de tableaux se poursuit dans les vestiaires des professeurs, la salle des assemblées et d'autres pièces avec les portraits des maîtres qui marquèrent l'histoire de la faculté dès le Moyen-Age.

Contact :
Office de tourisme, 30 allée Jean-de-Lattre-de-Tassigny.
Tél. : 04 67 60 60 60. Internet : www.ot-montpellier.fr

Les visites de la Faculté de médecine

Elles ont lieu 2 à 4 fois par mois dans le cadre du programme trimestriel des visites guidées.

Les prochaines visites : les samedis 2, 9 et 30 novembre et le samedi 14 décembre. Réservation au 04 67 60 19 19.

Les médecins célèbres formés à Montpellier

De nombreux médecins formés à Montpellier ont traversé l'histoire : Rabelais, prêtre, médecin et écrivain qui fit l'écho dans Pantagruel, des fêtes, banquets et beuveries qui ponctuaient la vie des carabins montpelliérains, Paul Joseph Barthez, médecin de Louis XVI, du duc d'Orléans et de Napoléon 1er, Auguste Broussonnet, médecin et naturaliste français qui introduisit notamment en France un arbrisseau voisin du mûrier appelé broussonieta, Guy de Chauliac, considéré comme "Le père de la chirurgie moderne" et qui fut médecin des papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V, François de Lapeyronie, chirurgien major de l'hôpital Saint-Eloi, fondateur de l'Académie de chirurgie de Paris et 1er chirurgien de Louis XV, Michel Nostredame dit Nostradamus, médecin astrophile réputé, Pierre Magnol qui rédigea le scientifique Hortus Regius et donna son nom au magnolia, Pierre Richer de Belleval, 1er titulaire de la chaire d'anatomie et de botanique de la Faculté de Montpellier et fondateur du jardin des plantes et Guillaume Rondelet, (appelé Rondibilis par Rabelais), naturaliste et un des médecins les plus prestigieux de la Renaissance, dont on prétend - légende ou réalité ? - qu'il fit déterrer le corps de son propre fils pour pouvoir le disséquer...

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Hélène Mandroux-Colas. Rédacteur en chef : Nicole Chartier. Rédacteurs : Thierry Delpon, Serge Mafioly, Françoise Dalibon. Photographes : Didier Barrau, Hugues Rubio. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7212. www.ville-montpellier.fr
Conception, réalisation : ATELIER SIX, Tél 04 67 63 52 00. Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél 04 67 87 40 80. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : novembre 2002.

MONTPELLIER en Images

22 septembre

La Ville de Montpellier s'est associée à l'opération internationale "En ville sans ma voiture", journée au cours de laquelle le centre historique était entièrement réservé aux piétons, aux vélos et aux transports en commun. De nombreuses animations ponctuaient cette journée : rallye pédestre organisé en collaboration avec l'office du tourisme et l'association AVF Accueil, circuit "Tous à vélo" avec escale à Odysseum pour quelques tours de piste à la patinoire Végapolis, tombola, activités sportives sur la place de la Comédie, thé dansant au kiosque Bosc...

25 septembre

Le nouveau siège social de l'ACM, Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier, a été réalisé à Port Marianne par les architectes Krier et Lebunetel. Il a été inauguré par Georges Frêche que l'on voit sur notre photo aux côtés d'Alain Valat et de Louis Pouget, respectivement directeur général et président de l'ACM.

27 septembre

Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité, ancien secrétaire régional de la CGT, a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite au cours d'une cérémonie qui a réuni de nombreux invités au domaine municipal de la Pompignane.

28 septembre

Il y avait foule au Corum pour la journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains. Au programme notamment : visites de la ville avec les guides de l'office du tourisme, présentation des membres du conseil municipal et visite de l'exposition des services de la Ville, de l'Agglomération, des organismes culturels...

1er octobre

Grâce à un partenariat entre la Fédération Française Handisport, la Fédération Française de Karaté et l'Association des Paralysés de France, des cours de handi-karaté et de self défense sont désormais dispensés par l'Académie des Arts Martiaux Jacques Levinet.

4 octobre

Mis à la disposition de l'association par la Ville de Montpellier, les locaux du Collectif contre l'homophobie et pour l'égalité des droits sont situés au 9 de la rue Joachim Colbert. On reconnaît notamment, aux côtés du maire, Hussein Bourgi, président du Collectif, ainsi qu'Hélène Mandroux-Colas, Sophie Boniface-Pascal, Maryse Ruban et Michel Guibal, adjoints au maire.

5 octobre

Organisée par la SPA Hérault, la 15e édition de la Comédie des animaux proposait aux Montpelliérains d'adopter des chiens et des chats à la recherche d'un foyer.

5 octobre

Afin de responsabiliser les propriétaires de chiens et de les inciter au respect de l'hygiène et de la propreté, la Ville a installé des distributeurs de sachets Toutounet dans de nombreux lieux publics. Celui du parc Rimbaud a été inauguré en présence de Georges Frêche, de Jean-Louis Roumégas, de Louis Pouget, de Serge Fleurence et de Ghislaine Bégin, adjoints au maire.

Du 9 au 11 octobre

Pendant trois journées, Hopitech 2002, a rassemblé au Corum plus de 600 acteurs de la santé venus débattre sur le thème "Hôpital et investissement".

10 octobre

Organisé par l'association SOS Rétinite France, le 5e Relais pour la vue avait pour objectif de relier Paris à Montpellier au terme d'une course de 2 000 km (dont 900 en relais-marathon) réalisée par 20 coureurs valides et handisportifs aveugles, tous bénévoles, au profit de la recherche médicale en ophtalmologie. A leur arrivée à Montpellier, les coureurs ont été accueillis par Monique Roux, présidente fondatrice de SOS Rétinite France.

11 octobre

Dédiée à la Chine, la 54e édition de la Foire internationale de Montpellier a été inaugurée par Georges Frêche que l'on voit sur notre photo en compagnie de son Excellence Jianmin Wu, ambassadeur de la République Populaire de Chine et de He Shao Hua, premier adjoint au maire de Cheng-Du, ville chinoise (province du Sichuan) jumelle de Montpellier. Une inauguration à laquelle participaient de nombreuses personnalités, parmi lesquelles on reconnaît notamment André Vézinhet, président du Conseil Général de l'Hérault et Bernard Michel, président de la Semfim.

11 octobre

Une cérémonie a été organisée en l'honneur de son Excellence Jianmin Wu, ambassadeur de la République Populaire de Chine au domaine municipal de la Pompignane. La délégation de Cheng Du, invitée d'honneur de la Ville de Montpellier à l'occasion de la 54e Foire internationale de Montpellier, participait à cette cérémonie au cours de laquelle ont été officiellement inaugurées les différentes salles du domaine baptisées de noms en relation avec la Chine.

11 octobre

Réalisé par la Serm en coopération avec Bouygues Immobilier et Pragma, Etoile Richter est, avec 12 000 m², le plus grand immeuble de bureaux livré en province depuis deux ans. Conçu par les architectes Adrien Fainsilber (à droite sur notre photo) et Jérôme Rio, cet édifice constitue la première tranche du projet d'aménagement de la place Ernest Granier.

16 octobre

Inauguration, dans le quartier Port Marianne, des nouveaux locaux du Centre Communal d'Action Sociale. Autour de Georges Frêche on reconnaît notamment Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à la Solidarité, vice-président du CCAS, Ghislaine Bégin, adjointe au maire, ainsi que Rose-Marie Dauverchain et Andrée Weill, conseillères municipales.

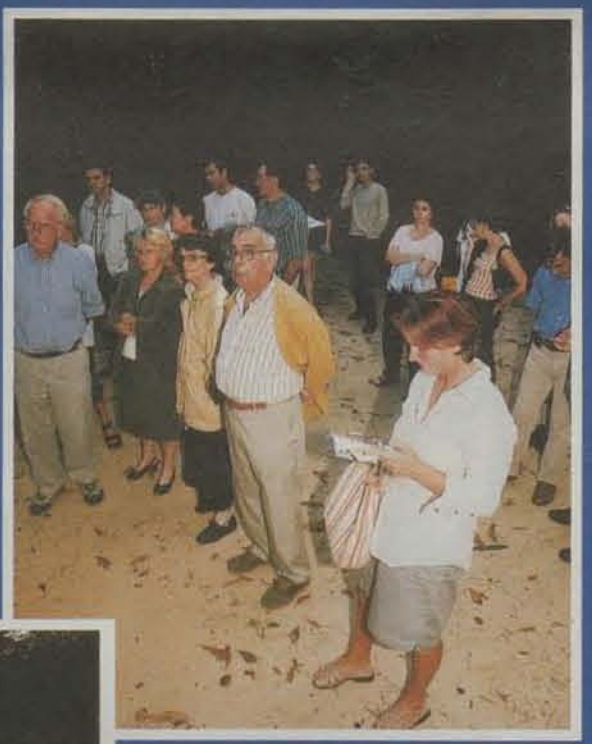

19 octobre

De nombreux adhérents ont participé à l'apéritif de rentrée de la Maison pour tous Frédéric Chopin, dans le quartier Montpellier Centre, en présence de Christiane Fourteau et de Sophie Boniface-Pascal, adjointes au maire, sur notre photo aux côtés de Sonia Louet, directrice de la Maison pour tous et de son équipe.